



# magazine

MENSUEL N° 474 — JUIN 2021 — 2,80 EUROS

**PRÊTRES AU TRAVAIL**  
LÈVE-TOI ET TAFFE

**ANGÉLIQUE KIDJO**  
WOMAN NATURE

**RSE**  
DE QUOI PARLE-T-ON ?

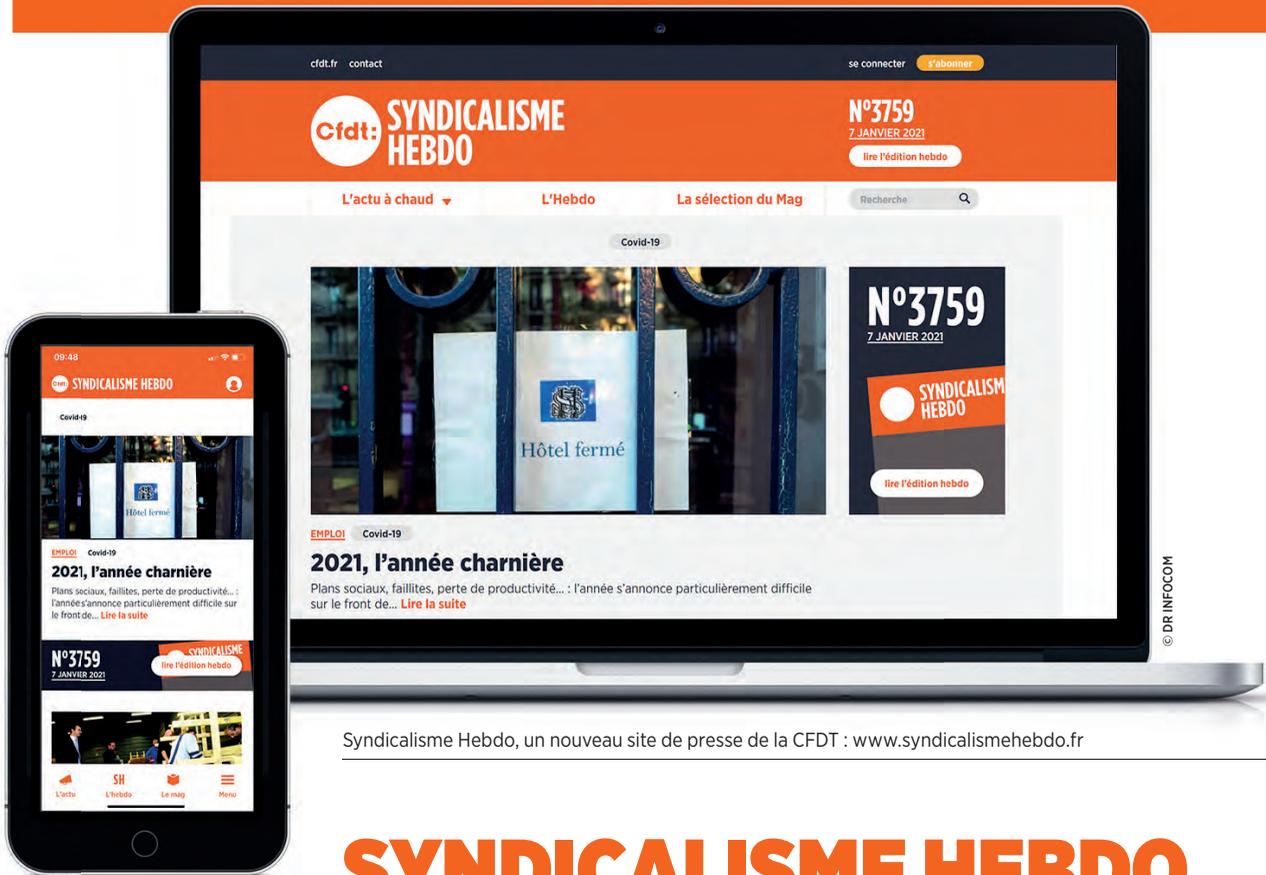
**SORTIE DE CRISE**

**LE MONDE  
D'APRÈS**



Cfdt:

# SYNDICALISME HEBDO



CFDT - Service Information Communication / Janvier 2021 / Visuels non contractuels.

© DR INFOCOM

Syndicalisme Hebdo, un nouveau site de presse de la CFDT : [www.syndicalismehebdo.fr](http://www.syndicalismehebdo.fr)

## SYNDICALISME HEBDO PASSE AU NUMÉRIQUE

APRÈS 85 ANS ET 3 759 NUMÉROS IMPRIMÉS, SYNDICALISME HEBDO FAIT SA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET DEVIENT UN NOUVEAU SITE DE PRESSE DE LA CFDT

### [WWW.SYNDICALISMEHEBDO.FR](http://WWW.SYNDICALISMEHEBDO.FR)

- un contenu à la fois fidèle à la version papier et enrichi ;
- un décryptage complet de l'actualité sociale et syndicale ;
- un site web qui relaie et explique les positions de la CFDT et outille ses militants ;
- l'hebdo directement dans votre boîte mail dès le mardi 14 heures ;
- une application gratuite sur l'App Store et Google Play ;
- la possibilité de recevoir des alertes par rubrique, des notifications en direct sur son mobile ;
- et aussi une sélection d'articles mis en valeur de *CFDT Magazine* !

### Gratuit pour les adhérents

**Pour se connecter ? C'est simple !** Si ce n'est déjà fait, **activez votre espace adhérent** sur [monespace.cfdt.fr](http://monespace.cfdt.fr) puis saisissez votre numéro personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres sans espace ou votre adresse e-mail, puis votre mot de passe sur la «page» de connexion de [www.syndicalismehebdo.fr](http://www.syndicalismehebdo.fr)

Disponible aussi  
sur Apple Store  
et Google Play.



**CFDT.FR**

4

### DÉCRYPTAGE

Démocratie et jeunesse.

5

### L'ESSENTIEL

5 France



Vaccination. La CFDT souhaite mobiliser la médecine du travail.

**8** Interview de Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la CFDT : « *La reconnaissance des travailleurs exposés est un sujet central.* »

**10** Europe

Yves Bertoncini, président du Mouvement européen-France : « *Les citoyens aspirent à prendre le contrôle des décisions pour l'Europe.* »

Sommet social de Porto. L'Europe passe à la vitesse supérieure.

**13** Monde

Afrique du Sud. Hausse des accidents mortels chez Arcelor.

14

DOSSIER

### SORTIE DE CRISE

Lutter contre les inégalités

et investir pour l'avenir...

C'est possible, c'est indispensable!

22

### ARRÊT SUR IMAGE

**Hôtel Nhow Marseille. Soudés dans l'adversité**

Depuis plus d'un an, cet établissement de 150 chambres s'adapte au jour le jour aux consignes sanitaires. Les 107 salariés attendent la reprise avec impatience.

26

### L'INVITÉE DU MOIS

**Angélique Kidjo. Woman Nature**

Elle est l'une des voix d'Afrique les plus connues. Récompensée pour sa musique, la « diva » d'origine béninoise est aussi une figure incontournable de l'engagement pour les droits des femmes. Angélique Kidjo nous reçoit avec générosité et bonne humeur. Entretien.

30

### SUR LE TERRAIN

**Prêtres au travail. Lève-toi et taffe**

On les croyait disparus, mais les prêtres-ouvriers existent toujours. Ambulancier, magasinier, conducteur de bus ou même chercheur... on les retrouve dans tous les secteurs. Ils partagent le travail et le quotidien des plus précaires. Témoignages.

32

### ÉCLAIRAGE

**Responsabilité sociale des entreprises. De quoi parle-t-on ?**

La RSE ou responsabilité sociale des entreprises. Un terme devenu courant mais dont on peine encore à mesurer la portée. Une seule



certitude : le mouvement qui pousse les entreprises à rendre compte des impacts de leurs activités est bien engagé.

34

### VOS DROITS

**Préjudice d'anxiété. Les mineurs lorrains ouvrent la voie**

En janvier, la cour d'appel de Douai (Nord) a reconnu le préjudice d'anxiété qu'ont subi les « gueules noires » après avoir été exposés durant toute leur carrière à des produits toxiques et cancérigènes. Une décision qui fera jurisprudence.

37

### RENCONTRE

**Gérald Bronner, professeur de sociologie à l'Université de Paris, membre de l'Académie**

**de médecine et de l'Académie des technologies :**

« *Le temps de cerveau disponible, trésor de l'humanité* »

38

### VIE PRATIQUE

**Naturalisation**

Français en devenir.

**39** Cookies

Mieux protéger sa vie privée numérique.

41

**LIRE, VOIR, ENTENDRE**

**41** Notre sélection culturelle



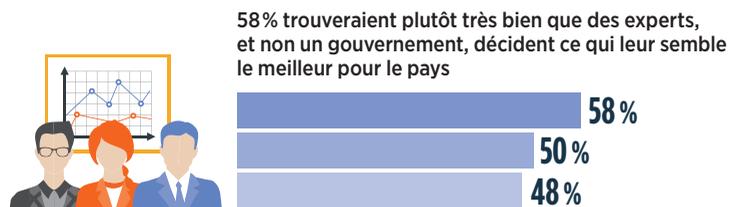
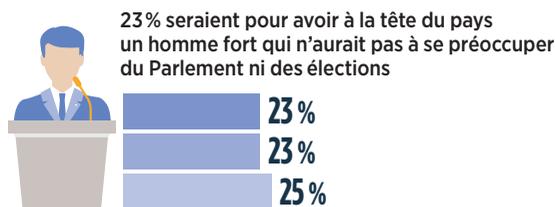
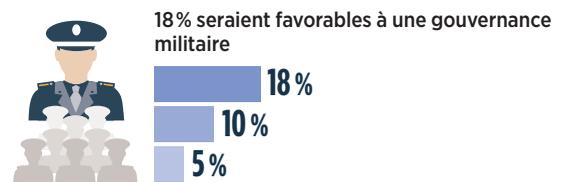
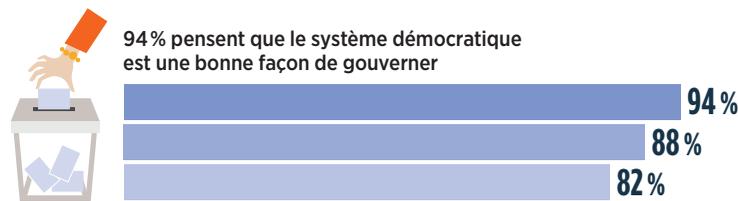
## Démocratie et jeunesse

S'ils plébiscitent le fait de vivre dans un système démocratique et trouvent que la politique est un sujet important, les 18-29 ans semblent s'engager hors des institutions politiques traditionnelles. De même, s'ils s'informent davantage que les générations précédentes sur la question politique, ils sont moins nombreux à affirmer voter de façon systématique.

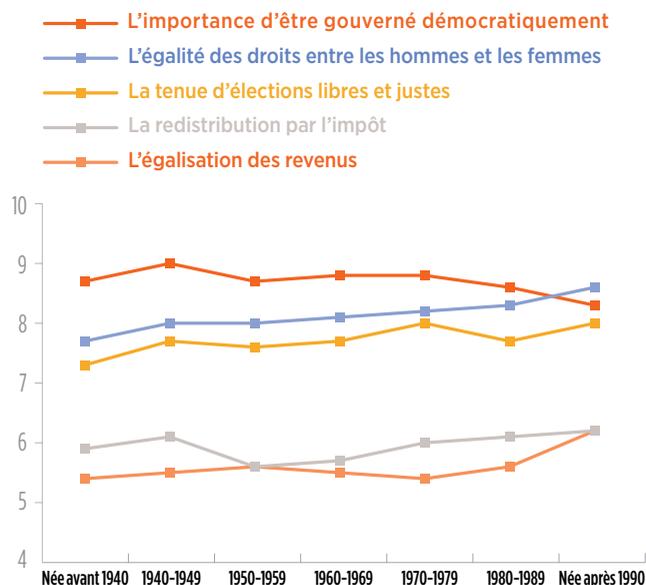
Source : Injep, Analyses & Synthèses, étude réalisée en 2018, publiée en mars 2021, [injep.fr/publication/la-democratie-a-lepreuve-de-la-jeunesse](http://injep.fr/publication/la-democratie-a-lepreuve-de-la-jeunesse)

### Quel système de gouvernance les 18-29 ans plébiscitent-ils ?

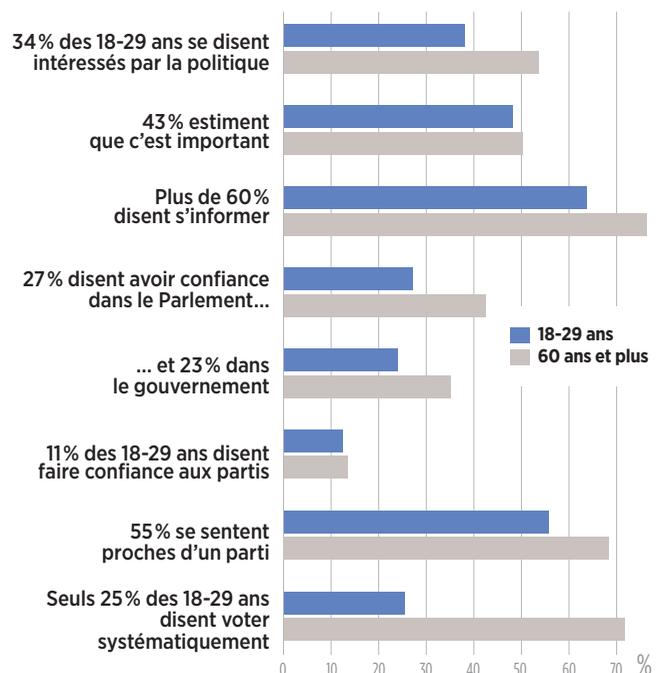
1999 2008 2018



### Selon la génération, quelles caractéristiques de la démocratie sont essentielles ? (sur une échelle de 0 à 10)



### 18-29 ans versus baby-boomers, quel rapport à la politique ?



En bref

# La CFDT souhaite mobiliser la médecine du travail

## Activité partielle, une sortie par étapes

**COVID-19** Le calendrier de déconfinement connu, l'exécutif envisage une sortie progressive du dispositif d'activité partielle dont bénéficient encore plus de 3 millions de salariés en avril. Au 1<sup>er</sup> juin, l'évolution des règles ne concernera que les employeurs des secteurs non protégés qui verront leur reste à charge passer de 15 à 25 %, puis 40 % en juillet. Les salariés, eux, verront leur indemnité passer de 84 % à 72 % de leur rémunération nette à partir du 1<sup>er</sup> juillet, exception faite des salariés au Smic qui continuent de percevoir 100 % de leur rémunération. Pour les secteurs protégés (tourisme, restauration, événementiel, culture...) s'ouvre une phase transitoire qui doit leur permettre de sortir la tête de l'eau. Les salariés de ces secteurs, dont beaucoup sont encore au chômage partiel, verront leur indemnité maintenue à 84 % du salaire net jusqu'en septembre avant de rejoindre les règles de droit commun.



**VACCINATION** Il y a en France 240 services de santé au travail interentreprises (SSTI) assurant le suivi de 15 millions de salariés. Cependant, il a fallu attendre la fin février 2021 pour que la campagne de vaccination dans les entreprises soit rendue possible. Un démarrage tardif et poussif... avec un circuit d'approvisionnement complexe (le médecin du travail ou l'infirmier devait individuellement commander des doses auprès d'une pharmacie référente), une communication difficile sur le sujet (inciter sans obliger) et peu de doses disponibles pour les services de santé au travail. Enfin, les vaccins étaient uniquement destinés aux salariés de plus de 55 ans atteints de comorbidités, lesquels représentent une part très faible de la population active.

Lors d'une conférence de presse commune, organisée le 3 mai à Paris, Laurent Berger et Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef, se sont exprimés afin d'interpeller ensemble le gouvernement sur le rôle essentiel de la médecine du travail dans la lutte contre l'épidémie.

### Mobilisation de tous les vaccins disponibles

Depuis, le gouvernement a annoncé des mesures afin de faciliter la vaccination en entreprise : 100 000 doses du vaccin AstraZeneca seront fournies à la médecine du travail courant mai, sachant que les médecins du travail pourront également vacciner avec l'ensemble des vaccins disponibles. Pour cela, une expérimentation

a été lancée dans une vingtaine de services de santé au travail pilotes disposant du matériel nécessaire à la conservation des vaccins Pfizer ou Moderna. Ces nouveautés devraient permettre à la vaccination en entreprise de monter en puissance en vue de l'ouverture du vaccin à la population générale à partir du 15 juin. Comme l'a revendiqué Laurent Berger : « *Il faut que tous les salariés volontaires puissent se faire vacciner, sans critère d'âge.* »

L'enquête Kantar réalisée par la CFDT, publiée à la fin du mois d'avril, a d'ailleurs révélé que 85 % des salariés déclarent être favorables, voire très favorables, à la vaccination sur leur lieu de travail. ●

## Hausse des salaires pour les aides à domicile



### NÉGOCIATIONS

« Un immense succès et une fierté ! », a réagi Clotilde Cornière, secrétaire nationale CFDT Santé-Sociaux. Dès le 1<sup>er</sup> octobre, les nouvelles classifications et majorations de rémunération dans la branche de l'aide à domicile qui ont été négociées par les organisations syndicales vont entraîner une augmentation salariale de 13% à 15%. « C'est une reconnaissance pour les salariées de ce secteur [98% sont des femmes, le plus souvent, à temps partiel non choisi et percevant un salaire moyen n'excédant pas 930 euros bruts mensuels] qui permettent à plus d'un million de nos concitoyens de bien vieillir à domicile, poursuit Clotilde. En cette période difficile, l'apport de ces salariées auprès des familles en difficultés est enfin reconnu par les pouvoirs publics. »



## Les grilles salariales des hospitaliers revalorisées

**SÉCURITÉ DE LA SANTÉ** Le 12 avril dernier, le ministre des Solidarités et de la Santé a présenté les nouvelles grilles salariales de la fonction publique hospitalière issues du Ségur de la santé, dont les accords ont été signés en juillet 2020. Quelque 500 000 professionnels des établissements sanitaires, médico-sociaux et des services sociaux sont concernés par cette revalorisation, qui s'appliquera dès le 1<sup>er</sup> octobre et qui vient s'ajouter à l'augmentation de 183 euros mensuels déjà acquise. À titre d'exemple, après un an d'ancienneté, les aides-soignantes bénéficieront d'une augmentation de 45 euros mensuels et les infirmières de 107 euros. Des discussions avec le secteur privé (lucratif et non lucratif) vont commencer pour tenir compte de ces nouvelles grilles de rémunération.

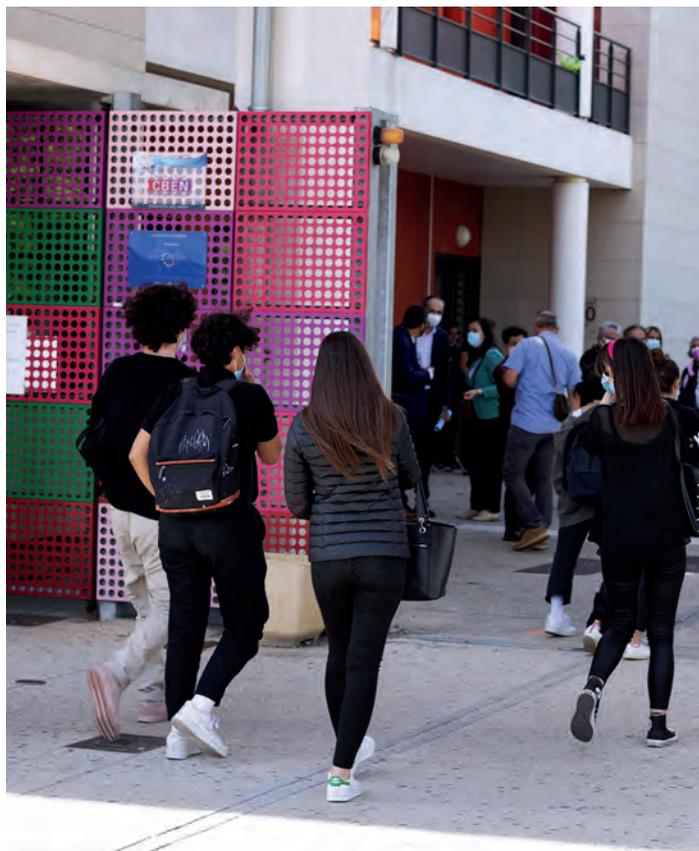
Le chiffre

# 1,3 million

C'est le nombre de salariés de la toute nouvelle branche professionnelle qui regroupe, depuis le 24 mars dernier, la branche du particulier employeur et celle des 290 000 assistantes maternelles. Ce rapprochement a permis d'obtenir des avancées sur le calcul de l'indemnité retraite, sur les congés pour événements familiaux ou le droit syndical. « Les négociations ont été éprouvantes, mais le résultat n'en est que plus beau », se réjouit Véronique Revillod, secrétaire générale adjointe de la Fédération CFDT des Services, qui pense déjà aux discussions à venir sur la santé au travail ou le handicap. « Unis, les salariés ont aujourd'hui plus de poids pour faire entendre leurs revendications. » ●

# Investir massivement dans la jeunesse

**SOLIDARITÉ** Dire que la jeunesse paye un lourd tribut à la crise frise l'euphémisme. Un an après le début de l'épidémie, 76 % des jeunes (83 % des étudiants) se disent affectés d'un point de vue psychologique, affectif ou physique et 72 % vivent une situation de précarité financière, selon la Fédération des associations générales étudiantes (Fage). Pour éviter à cette génération d'être durablement pénalisée, la CFDT souhaite la mise en place d'un grand plan d'investissement et de solidarité à destination des jeunes, par le biais de l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans ou d'une garantie jeunes universelle (lire le dossier p. 18). « Ce plan d'investissement serait une belle marque de confiance pour une génération autour de laquelle se construiront la France et l'Europe de demain », plaide Laurent Berger dans une tribune publiée par le magazine *Usbek et Rica* (à lire sur [usbeketrica.com](http://usbeketrica.com)). Destinée à l'origine aux jeunes les plus précaires, la garantie jeunes a démontré son utilité. Un soutien financier et un accompagnement sur la durée sont le minimum que la société puisse offrir à cette génération si durement touchée. ●



À Angers, en décembre 2020, des coursiers se mobilisaient afin de sensibiliser les clients sur leurs conditions de travail et appeler les livreurs à se syndiquer.



## Loi Climat : doit mieux faire

Le texte de loi « Climat et Résilience », adopté en première lecture à l'Assemblée le 4 mai (et présenté au Sénat en juin), est plutôt décevant. Pire, il ne répond pas aux enjeux des urgences climatique et sociale. Selon l'étude d'impact, ce projet ne permettrait d'atteindre qu'entre la moitié et deux tiers du chemin à parcourir pour atteindre la baisse de 40 % des émissions de gaz à effet de serre fixée par la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC), qui était la commande faite à la Convention citoyenne pour le climat. Certes, on peut relever quelques avancées, comme sur les attributions du comité social et économique (CSE) étendues à l'impact environnemental de l'activité d'une entreprise. Mais sans moyens supplémentaires accordés aux élus du personnel, l'opérationnalité de cette mesure laisse dubitatif. Pour la CFDT, il est impératif que les sénateurs consolident le texte, au risque d'un rendez-vous manqué pour le climat...

## VTC et livreurs appelés à élire leurs représentants

**ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES** Fruit d'une concertation avec les organisations syndicales, des associations de travailleurs indépendants et les employeurs, une ordonnance du 21 avril 2021 pose la première brique du dialogue social entre les plateformes numériques et les travailleurs qui y ont recours. Elle concerne deux secteurs d'activité : les chauffeurs (VTC) et les livreurs à vélo, scooter ou tricycle. Les 100 000 travailleurs indépendants de ces plateformes de mobilité pourront désigner leurs représentants au printemps 2022 par un vote national, électronique, à un seul tour. Lors de ce premier scrutin, seront reconnues représentatives les organisations (syndicat professionnel ou association loi de 1901) recueillant au moins 5 % des suffrages (et 8 % à partir de la deuxième élection deux ans plus tard). Les scrutins se tiendront tous les quatre ans. L'ordonnance prévoit un droit à la formation au dialogue social pour les élus. Cette première étape sera complétée par des dispositions précisant les modalités de négociation collective entre ces plateformes et leurs représentants.

3  
questions à

## Marylise Léon

### “La reconnaissance des travailleurs exposés est un sujet central”



À LA MI-AVRIL, LA CFDT A RÉALISÉ UN SONDAGE\* AUPRÈS DES SALARIÉS AFIN DE CONNAÎTRE LEUR ÉTAT D'ESPRIT ET LEURS ASPIRATIONS APRÈS UN AN DE CRISE. MARYLISE LÉON, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT, EN DÉCRYPTE LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS.

#### Dans quel état d'esprit sont les travailleurs après un an de crise sanitaire ?

► Clairement, ce sont la lassitude et la fatigue qui prédominent. Plus de la moitié des répondants déclarent ressentir une dégradation de leur état psychologique et, pour 12%, une dégradation forte. Notons que les femmes, qui sont davantage impactées par la crise, sont plus nombreuses à exprimer ce ressenti. L'angoisse face à un avenir incertain, la diminution des interactions sociales et l'isolement en sont les principales raisons. À cela s'ajoutent, pour un grand nombre de répondants, les inquiétudes liées à une dégradation de leur situation économique : un salarié sur deux déclare, ou anticipe, une baisse de salaire liée à la crise.

#### Qu'attendent les travailleurs, à la fois vis-à-vis des pouvoirs publics, des employeurs et des organisations syndicales ?

► Les travailleurs ont consenti à beaucoup d'efforts durant la crise, même s'ils sont nombreux à reconnaître que l'État, par les mesures de soutien

à l'économie ou à l'emploi, a « fait le job ». Désormais, se pose la question, centrale, de la reconnaissance de ces efforts et qui doit se traduire en terme de salaire, mais aussi par une nouvelle manière de répartir la valeur dans l'entreprise. Ils estiment aussi (à 60%) que si les entreprises ont pu bénéficier d'aides de la part de l'État, elles doivent être soumises à des contreparties. Les travailleurs ne veulent pas être les « dindons de la farce » : ceux qui ont donné pendant la crise et à qui on va demander encore plus pour payer le prix de la crise. Ils souhaitent que les efforts soient partagés. L'enquête montre d'ailleurs qu'ils sont largement favorables (82%) à une contribution des entreprises qui auraient fait des bénéfices dans la période et une contribution des plus riches. On note aussi une très forte attente en matière de dialogue social, qui doit être un levier essentiel pour la sortie de crise.

#### Quelles revendications va porter la CFDT pour y répondre ?

► La CFDT a travaillé sur différents axes revendicatifs, notamment sur un plan pour l'emploi qui devra intégrer des préoccupations sociales et environnementales ou des mesures de relance de l'économie qui doivent répondre à l'urgence de la transition écologique en même temps qu'à l'urgence sociale. Parmi nos nombreuses revendications, il y a celle d'une mise en route rapide de mesures en faveur des travailleurs dits de deuxième ligne, comme la renégociation des grilles salariales des secteurs concernés et des mesures portant sur les parcours professionnels. Prendre du retard sur ce chantier phare serait dramatique. ●

Propos recueillis par Emmanuelle Pirat

\* Retrouvez l'intégralité de l'enquête sur [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr).

## NÉGOCIER LE TÉLÉTRAVAIL

La CFDT-Cadres publie une nouvelle édition de son guide consacré au télétravail.

Il s'adresse aussi bien aux militants qu'aux adhérents, aux télétravailleurs qu'à ceux qui encadrent le télétravail. Tous les salariés et agents peuvent se le procurer sur simple demande, en se rendant sur le site [www.cadrescfdt.fr](http://www.cadrescfdt.fr) munis de leur numéro d'adhérent. Ce guide décrypte l'accord (ANI) de décembre 2020, afin d'aider les délégués syndicaux et les représentants du personnel à négocier des accords télétravail. Mais il contient aussi des recommandations pour tous les salariés et leurs managers. Une mise à jour sera effectuée à l'issue de



la négociation qui a démarré sur le télétravail dans la fonction publique. Une édition papier est prévue pour cet été.

## TRANSFERT DU DIF SUR LE CPF

Jusqu'au 30 juin, les droits à la formation acquis au titre du DIF (droit individuel à la formation) peuvent être transférés sur le compte personnel de formation (CPF).

Il suffit de demander une attestation à son employeur, de reporter le solde d'heures (en créant un compte – si ce n'est pas déjà fait – sur [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr)). Les heures sont automatiquement converties en euros, à raison de 15 euros par heure. Attention aux fraudes au CPF qui risquent de se multiplier à l'approche du 30 juin. Le ministère du Travail recommande de ne jamais communiquer ses identifiants d'accès ou toute donnée sensible (numéro de Sécurité sociale, etc.) en réponse à un e-mail, un SMS ou un démarchage téléphonique.



Les femmes, davantage impactées par la crise, sont plus nombreuses à déclarer ressentir un état de lassitude et de fatigue.



**Vivons  
solidaires,  
protégeons  
chacun**

**Macif Solidarité  
Coups Durs  
est là pour  
vous aider**

**MACIF**  
**SOLIDARITÉ**  
**coups durs**

Un service d'accompagnement à distance offert aux sociétaires Macif, proposant un soutien et des conseils lors de difficultés financières ou familiales.

Pour contacter Macif Solidarité Coups Durs :

 N°Cristal 09 69 32 84 19

APPEL NON SURTAXE



**Essentiel pour moi**

Crédit photo : Willie B. Thomas / Getty Images.

Le service Solidarité Coups Durs proposé par la Macif est mis en œuvre par **DOMPLUS**, SAS au capital de 786560 euros, RCS Grenoble 431693027, siège social : 3 rue Roland Garros 38320 Eybens. Ce service est réservé aux sociétaires de la Macif, personnes physiques.

**MACIF** - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Union européenne /

## “Les citoyens aspirent à prendre le contrôle des décisions de l’UE”



La Conférence sur l'avenir de l'Europe s'est ouverte le 9 mai dernier pour une durée de deux ans. Yves Bertoncini, président du Mouvement européen-France (MEF)\*, revient sur les enjeux de cette expérience de démocratie participative menée simultanément dans les 27 pays membres de l'Union.

### Comment résumer l'ambition de la Conférence sur l'avenir de l'Europe qui vient d'être lancée ?

► Il s'agit d'une initiative du Parlement européen, du Conseil européen et de la Commission européenne, qu'on doit à une impulsion de la France. Elle doit, en théorie, durer deux ans et donner la parole aux citoyens des Vingt-Sept, leur offrir un espace d'expression. Ces derniers pourront, grâce à la plateforme [futureu.europa.eu](http://futureu.europa.eu), s'informer, faire des propositions et surtout confronter leurs attentes sur l'Europe de demain, y compris grâce à la traduction simultanée. Transition écologique, justice sociale, emploi... C'est une opportunité pour chacun d'avoir voix au chapitre et de s'interroger : « Comment, en tant qu'individu, je peux

peser et influencer sur les politiques européennes ? » C'est une véritable expérience de démocratie participative.

### À condition que l'avis des citoyens soit entendu, au risque d'accroître la défiance à l'égard de l'UE ?

► Les institutions s'engagent à écouter les Européens et à prendre en compte leurs aspirations, même si certaines sont contradictoires... La forte hausse de la participation électorale lors des dernières élections européennes (50,66 % en 2019, contre 42,61 % en 2014) témoigne d'une envie d'Europe de la part de ses citoyens. Mais aujourd'hui, ils ne veulent plus seulement en être les spectateurs : ils veulent en être les acteurs ! Pour le MEF, il est urgent de renforcer la démocratie européenne et de rendre l'UE plus accessible pour ses citoyens. Nous demandons, par exemple, plus de transparence dans les processus décisionnels. Les citoyens veulent prendre le contrôle des décisions de l'UE. C'est aussi pourquoi nous demandons que la société civile organisée et les partenaires sociaux soient étroitement associés à la gouvernance et au suivi de la Conférence.

### Cette initiative est-elle suffisante pour répondre aux inquiétudes exprimées par les citoyens ?

► Non. Il faut aussi faire vivre une Europe plus sociale, rendre effectives les dispositions de la Charte sociale européenne ou la Garantie européenne pour la jeunesse (*lire l'encadré*). Il est important que l'Europe corrige socialement les effets des mesures libérales qu'elle met en place, au risque d'amplifier les incompréhensions entre les citoyens des différents États membres. Certaines des réponses économiques et sociales apportées par l'UE durant la crise sanitaire vont dans le bon sens.

### C'est-à-dire ?

► Nous avons observé deux phénomènes avec la pandémie : un réflexe émotionnel national et un réflexe rationnel européen. Si la première tendance a été le repli sur soi, très vite, l'intérêt collectif a pris le dessus. La santé n'est pas une compétence de l'UE, ce qui explique la lenteur de sa réaction initiale. Mais, dans l'ensemble, les réponses n'ont pas tardé, que ce soit avec la création du dispositif de chômage partiel SURE (*Support to Mitigate Unemployment Risks in an Emergency*), les 750 milliards d'euros du plan de relance européen ou les négociations pour l'accès aux vaccins. Ce sont des grandes premières. Chaque crise que l'Union européenne traverse la rend plus forte, même si elle dégrade temporairement son image. Face à la crise pandémique, les États-Unis de Donald Trump n'ont pas été solidaires, le Royaume-Uni a fait preuve d'égoïsme et la Chine continue à étendre son influence. L'UE boxe encore en dessous de sa catégorie de poids au niveau international, il est temps qu'elle muscle son jeu, d'autant que la situation géopolitique évolue rapidement. C'est aussi l'un des enjeux centraux de la Conférence dédiée au futur de l'Europe. ●

Propos recueillis par Guillaume Lefèvre

\* Le Mouvement européen-France est une association engagée sur les enjeux européens. Elle compte environ 3 000 adhérents.

Sommet social de Porto/

## L'Europe passe à la vitesse supérieure

**SORTIE DE CRISE** Le sommet social, qui a réuni les 7 et 8 mai derniers les partenaires sociaux et les dirigeants européens, a permis de franchir une nouvelle étape dans la construction d'une Europe plus sociale. Quatre ans après le sommet social de Göteborg, qui avait défini un socle européen des droits sociaux, l'Europe s'est mise d'accord pour passer à la vitesse supérieure en se donnant une série d'objectifs précis en matière d'emploi, de formation et de lutte contre la pauvreté d'ici à 2030 : un taux d'emploi dans l'UE d'au moins 78 %, 60 % des travailleurs participant chaque année à des activités de formation et une diminution du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale d'au moins 15 millions, dont 5 millions d'enfants.

Les chefs d'État et de gouvernement ont également réaffirmé, à cette occasion, la nécessité de maintenir les mesures d'urgence « *aussi longtemps que nécessaire* » pour faire face à la crise. Et ils se sont engagés à avancer sur des sujets au cœur des revendications du mouvement syndical européen, notamment celui hautement sensible du salaire minimum européen. De quoi espérer voir aboutir ce dossier malgré les nombreux obstacles à franchir.

Enfin, loin des politiques d'austérité mises en place après la crise de 2008, dont les effets ont été destructeurs pour les populations, l'Union européenne s'est engagée à ce que la politique économique communautaire prenne désormais en compte des indicateurs de bien-être de la population en allant au-delà du PIB. ●



António Costa, Premier ministre portugais avec Charles Michel, président du Conseil européen et Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, au sommet de Porto.

### En bref

#### Confédération européenne des syndicats/ Chute vertigineuse des inspections du travail

Une étude présentée par la Confédération européenne des syndicats (CES), le 28 avril dernier, dénonce la baisse du nombre d'inspections du travail depuis dix ans dans l'Union européenne (UE).

Un véritable scandale qui n'est pas sans conséquence pendant la crise sanitaire. D'après les données portant sur 20 des 27 pays membres de l'UE, les opérations de contrôle sont passées de 2,2 millions à 1,7 million par an, soit une baisse de 18%. Un chiffre global qui reflète de grandes disparités selon les pays. La baisse atteint 55% au Portugal, 37% en Roumanie ou encore 21% en Belgique. Le nombre d'inspecteurs du travail suit la même tendance : -47% en Roumanie, -17% en Irlande et -14% en Estonie. En ce qui concerne, la France, les données présentées sont parcellaires, mais la tendance est aussi à la baisse. « *Un tiers des pays européens ne répond plus à la norme de l'Organisation internationale du travail qui recommande un inspecteur pour dix mille travailleurs*, résume la CES. *Il est temps que l'Europe arrête de traiter la vie des citoyens de manière aussi désinvolte et donne priorité à la sécurité.* »

[www.etuc.org/fr/pressrelease/limportante-diminution-du-nombre-dinspections-du-travail-acroit-les-risques-covid](http://www.etuc.org/fr/pressrelease/limportante-diminution-du-nombre-dinspections-du-travail-acroit-les-risques-covid)

Italie/

## Les femmes perdent leur place sur le marché du travail



**COVID-19** À la publication de son projet de plan national de relance, présenté à Bruxelles, le gouvernement italien s'est engagé à réaliser un « *investissement significatif en direction des jeunes et des femmes* », les deux populations les plus impactées par la crise. Les entreprises qui veulent bénéficier des aides devront donc s'engager à recruter en priorité dans ce public cible. La participation des femmes au marché du travail, qui est la plus faible de l'UE avec la Grèce en temps normal, s'est effondrée à 49% sous l'effet de la pandémie, faisant craindre aux féministes italiennes un « *retour aux années 70* ». La crise frappe en premier lieu les emplois précaires et les secteurs du tourisme et des services, où les femmes sont surreprésentées. Sur toute l'année 2020, 70% des emplois détruits étaient occupés par des femmes, 98% pour le seul mois de décembre.

Pologne/

## L'adieu au charbon

**ACCORD** La Pologne a longtemps traîné des pieds devant l'objectif européen de neutralité carbone en 2050, tant le pays est dépendant du charbon, qui constitue les trois quarts de la production d'électricité et fait vivre quelque 80 000 mineurs et leurs familles. Un pas décisif a été franchi avec la signature le 28 avril d'un accord entre le gouvernement polonais et les syndicats, actant la fermeture d'ici à 2049 de toutes les mines de charbon du pays. L'accord porte sur les indemnités de départ pour 120 000 travailleurs du secteur et des aides pour le bassin minier de Silésie. La perte de rentabilité du secteur minier et la perspective des aides du plan de relance européen, dont une partie est liée à la transition écologique, ont contribué à ce tournant historique.

# Vous êtes slasheur\* ?

Vous connaissez des slasheurs  
ou des travailleurs indépendants ?



**Faites-vous connaître  
ou faites connaître UNION autour de vous.**

UNION, 1<sup>ère</sup> plateforme de revendication sociale pour les travailleurs indépendants, a été créée pour accompagner les 3,2 millions d'actifs qui ont choisi les statuts d'auto-entrepreneur, de profession libérale, de société unipersonnelle, ainsi que les salariés et retraités qui ont une activité complémentaire indépendante.

UNION milite pour une meilleure représentation des travailleurs indépendants au sein des branches professionnelles, pour des indemnisations en cas de perte d'activité, pour un régime de protection sociale plus équitable.

**[www.union-independants.fr](http://www.union-independants.fr)**

Découvrez-nous, informez-vous, adhérez ou faites adhérer  
**à partir de 5 euros par an !**

Pour nous contacter : [contact@union-independants.fr](mailto:contact@union-independants.fr)

**Union**  
INDÉPENDANTS

\*slasheur : travailleur salarié ou retraité qui cumule une activité indépendante.

En bref

## Kenya/ Du travail à la tâche au contrat de travail

**DIALOGUE SOCIAL** Belle victoire pour les syndicalistes de Volkswagen et les militants kenyans de l'entreprise sous-traitante, Kenya Vehicle Manufacturers (KVM). Les syndicalistes, qui revendiquaient l'amélioration des rémunérations chez KVM, ont pu peser sur leurs directions respectives et ont obtenu gain de cause. Désormais, les 42 travailleurs de KVM bénéficient de meilleurs contrats de travail et sont rémunérés sur une base mensuelle, et non plus à la pièce, comme c'était le cas jusqu'à présent. « Il s'agit d'une étape importante pour mettre fin aux conditions de travail précaires dans le secteur automobile au Kenya », salue Rose Omamo, secrétaire générale du Syndicat des métallurgistes kenyans (AUKMW). Une satisfaction pour Bernd Osterloh, président du Comité d'entreprise européen et mondial (CEEM) du groupe Volkswagen AG. « En tant que CE, nous nous sommes engagés à améliorer les conditions de travail dans le monde entier, tant dans nos propres usines que chez nos fournisseurs. Nous sommes heureux que les travailleurs aient obtenu un véritable contrat grâce à notre soutien. »



Afrique du Sud/

## Hausse des accidents mortels chez Arcelor

**CONDITIONS DE TRAVAIL** Trois ouvriers ont été tués par l'effondrement d'une infrastructure de l'usine ArcelorMittal à Vanderbijlpark (province de Gauteng) le 16 février dernier. Le Numsa, Syndicat national des métallurgistes d'Afrique du Sud, dénonce l'attitude de la direction qui ne semble pas avoir pris la mesure des avertissements sur les manquements en matière de sécurité. Le syndicat évoque aussi la brutalité avec laquelle un délégué syndical a été licencié pour avoir alerté en amont des conditions de sécurité insuffisantes sur le site sud-africain.

Dans un communiqué du 30 mars, la fédération IndustriAll alerte sur les conditions de travail dégradées de la multinationale, après que des accidents, ayant parfois entraîné la mort, ont été signalés au Kazakhstan, en Ukraine, en Pologne et en Espagne. Face à l'absence de réponse de la direction du groupe à leurs sollicitations, les représentants des travailleurs ont adressé une déclaration commune exigeant une réunion du comité de groupe de santé et de sécurité au niveau mondial. Les signataires alertent sur la hausse préoccupante des décès et rappellent qu'ils ont, à plusieurs reprises, interpellé ArcelorMittal sur le manque d'investissement dans l'entretien des sites. ●



## Hongkong/ Dix-huit mois de prison pour le leader syndical

Accusé d'avoir organisé et participé à des manifestations pro-démocratie en août 2019, le secrétaire général de la Confédération des syndicats de Hongkong (HKCTU), Lee Cheuk-yan, a été condamné le 18 avril dernier à dix-huit mois de prison. Une décision intolérable pour le mouvement syndical international. « Ce sont des prisonniers politiques du régime fantoche de la Chine à Hongkong, qui foule aux pieds les libertés fondamentales pour satisfaire ses commanditaires de Beijing », a fustigé la secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale, Sharan Burrow. À la veille de sa condamnation, Lee Cheuk-yan avait déclaré : « Vous ne marcherez jamais seul. Nous marcherons ensemble, même dans les ténèbres, avec l'espoir dans le cœur. » La CFDT apporte son soutien matériel et moral au HKCTU.

DOSSIER

# SORTIE DE CRISE

Anne-Sophie Balle, Jérôme Citron et Fabrice Dedieu



DEEPOOL by plainpicture

# LE MONDE D'APRÈS

**LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS  
ET INVESTIR POUR L'AVENIR...  
C'EST POSSIBLE,  
C'EST INDISPENSABLE !**





**Aide alimentaire** Le nombre de bénéficiaires a bondi de 5,5 millions en 2019 à 8 millions à l'automne dernier.

## Le virus des inégalités

La crise révèle et amplifie les fractures de notre pays. Malgré les aides et les transferts sociaux, une partie de la population décroche. Les inégalités sociales n'ont jamais paru aussi criantes.

C'est l'histoire d'une théorie restée utopie. L'idée selon laquelle une politique favorisant les revenus des plus riches profiterait à toute la société, et que les revenus engrangés par une politique fiscale avantageuse seraient réinvestis pour bénéficier aux classes moyennes et populaires. La crise économique de 2008 avait déjà montré les limites de ce système expérimenté ici ou là, sans succès. À l'épreuve de la crise sanitaire, cette « stratégie du ruissellement », défendue au sommet de l'État français, apparaît encore plus déconnectée du réel. Jamais la fracture sociale n'a semblé aussi béante que ces derniers mois.

Dans son « Portrait social » de la France, paru en décembre 2020, l'Insee estime qu'un quart des ménages a vu sa situation financière se dégrader avec la crise. Pour certains, il s'agit désormais de faire plus attention. Mais pour d'autres, l'endettement est inévitable. L'un des signes les plus frappants de cette crise, ce sont sans doute ces « files de la faim » témoignant de l'explosion de l'aide alimentaire, dont le nombre de bénéficiaires a bondi de 5,5 millions en

2019 à plus de 8 millions à l'automne dernier. « Cette dégradation apparaît d'autant plus forte que les revenus des ménages étaient initialement faibles : ainsi, parmi les 10 % des ménages les plus pauvres, 35 % perçoivent une dégradation de leur situation financière. Cette proportion est deux fois plus faible pour les 10 % des ménages les plus aisés », constate l'Insee dans son analyse.

### Un million de Français ont basculé dans la pauvreté

Comment expliquer un tel creusement ? La chute de l'activité économique (715 000 emplois détruits au premier semestre 2020) a d'abord touché l'intérim et les contrats précaires quand, dans le même temps, la mise en place du chômage partiel a concerné principalement les ouvriers (54 %) et les employés (36 %), tandis que les cadres ont plus largement travaillé à leur domicile (81 %). « Les mesures d'aide d'urgence ont permis d'atténuer ce choc de revenu pour les ménages, nuance l'Institut des politiques publiques dans une étude publiée à la fin 2020. Les aides exceptionnelles aux bénéficiaires des aides sociales ont ciblé les ménages les plus modestes et le fonds de solidarité pour les entreprises, en apportant une aide forfaitaire aux indépendants, a contribué à soutenir

plus fortement les ménages les plus modestes en proportion de leurs revenus. » Elles n'ont pas suffi à empêcher près d'un million de Français de basculer dans la pauvreté. En un an, le nombre d'allocataires du RSA a grimpé de 7,5 % (on compte désormais 2,1 millions de bénéficiaires) quand, de leur côté, « les milliardaires français ont retrouvé leur niveau de richesse pré-pandémie en à peine neuf mois », alerte Oxfam dans son dernier rapport sur les inégalités. Sans tomber dans ces extrêmes, l'évolution très disparate de l'épargne des ménages selon leur niveau de vie est, en soi, un indicateur pertinent. Depuis le début de la crise, 70 % du surplus d'épargne aurait été accumulé par 20 % des ménages, estime le Conseil d'analyse économique (CAE) qui, dès la fin de l'année 2020, suggérait qu'un « soutien beaucoup plus franc aux ménages les plus modestes, plus exposés aux conséquences économiques des mesures sanitaires, [allait] très rapidement s'avérer nécessaire ».

### La situation sociale pourrait empirer

Qu'en sera-t-il demain ? Nombre d'économistes anticipent déjà une reprise en forme de K – signifiant une reprise rapide pour certains domaines d'activité, tandis que d'autres secteurs continueront à se détériorer. Un scénario inquiétant qui risquerait de fissurer davantage une société déjà profondément marquée par les inégalités. Dès lors, si l'économie française devait se relever de la crise d'ici à 2022, la situation sociale du pays, elle, pourrait bien être pire qu'avant la pandémie, estime Laurence Boone, cheffe économiste de l'Organisation

# Surtout, ne pas y laisser trop de plumes

de coopération et de développement économiques (OCDE) : « On n'a jamais vu une crise aussi inégalitaire : non seulement la Covid affecte les personnes qui vivent dans de mauvaises conditions, qui font des métiers difficiles, qui doivent prendre les transports en commun, mais les secteurs les plus touchés, ce sont ceux qui concentrent le plus de jeunes, de moins qualifiés et de contrats précaires. »

Cette analyse est largement partagée par l'Observatoire des inégalités, qui dresse trois priorités pour lutter efficacement contre ces nouvelles fractures sociales : mettre en place un revenu minimum sous conditions de ressources ouvert à tous, y compris les jeunes de moins de 25 ans ; proposer une offre de services publics plus adaptée aux réalités sociales et territoriales, et s'attaquer à la précarité du marché du travail... Des revendications portées également par la CFDT, qui ne cesse d'alerter sur le besoin d'apporter une aide concrète, immédiate, aux ménages en difficultés, par exemple, sous la forme d'un chèque relance. « On ne peut pas dire que rien n'est fait, mais il faut aller plus loin et se projeter dans les prochains mois. La fin de la crise sanitaire, car elle aura bien une fin, ne doit pas être synonyme de retour au monde d'avant comme s'il ne s'était rien passé », prévient Laurent Berger. C'est ensemble que nous devons répondre à la question du modèle de société et de protection sociale auquel nous aspirons. Pour que demain ne ressemble pas à hier. ●

Anne-Sophie Balle

**“LES SECTEURS LES PLUS TOUCHÉS SONT CEUX QUI CONCENTRENT LE PLUS DE JEUNES, DE MOINS QUALIFIÉS, DE PRÉCAIRES.”**

Laurence Boone, cheffe économiste de l'OCDE.

Pour les bénéficiaires de l'aide sociale comme pour les professionnels, l'intensité de la crise est brutalement venue bousculer l'ordre des priorités. En Seine-Saint-Denis, les assistants sociaux font face... tant bien que mal. Témoignages.

**D**e puis plus de vingt ans, Martine et Tatiana\*, toutes deux assistantes sociales, officient au nord de la Seine-Saint-Denis. Leur métier, elles disent l'exercer par passion. Leur lieu d'exercice, lui, est un choix délibéré. Pour la diversité des profils rencontrés, et la multitude de projets mis en place, comme ce réseau de protection contre la maltraitance et la prostitution, que Martine a monté quand elle était sur Bondy. Mais depuis quelques mois pourtant, la fatigue guette. « On n'a jamais travaillé à plus de quatre sur les quatorze assistantes que compte ma circonscription. » Au fil des semaines, les urgences sont venues se superposer dans ce département qui cumule les inégalités sociales, économiques, éducatives et sanitaires. « Il y a d'abord eu les listes de personnes de plus de 60 ans communiquées par le CCAS [centre communal d'action sociale] à appeler chaque semaine, puis les personnes sorties d'hospitalisation, les familles privées de matériel pédagogique permettant d'assurer la continuité éducative des enfants... »

Avec le recul, elle reconnaît que ces « nouvelles missions » ont permis d'identifier des situations d'isolement et des besoins d'action qui ne l'auraient sans doute pas été autrement. Mais dans bien des cas, c'est l'absence de solution qui a prévalu. « On a vu débarquer dans nos locaux des détenus libérés en urgence pour désengorger la prison de Villepinte, infectés par la Covid et à la rue. Des familles monoparentales qui vivaient de petits boulots et qui sont restées sans rien pendant deux mois. On s'est retrouvé comme ces soignants qui ont manqué de respirateurs au début de l'épidémie. » Avec les années, Martine s'est fait son cuir, comme elle dit. Pourtant, à l'évocation de ces derniers mois, son enthousiasme se fissure, sa voix vacille, à l'image d'une société sur le point de craquer. « Une fois que la carcasse est atteinte, c'est trop tard. Il y a toujours cette trace qui reste et qui ne s'efface pas. »

Pour détecter les signes de détresse et émettre une évaluation juste de la situation, le face-à-face est primordial. Mais selon les secteurs, les assistantes sociales se voient interdire ou obliger de recevoir du public. Un non-sens pour Tatiana, qui exerce depuis trente ans dans les différentes antennes de la CAF 93. Plus que tout, elle déplore la fermeture depuis un an des permanences sur certaines cités sensibles, qui constituaient bien souvent « le dernier contact qu'ont certaines familles avec l'action sociale. Quand tout cela sera fini, et qu'on va retourner sur le terrain, on ne sait pas ce qu'on va découvrir, s'inquiète-t-elle. Le lien social, s'il n'est pas maintenu par l'État et les services publics dans une période aussi compliquée pour les familles, sera accaparé par d'autres. » Sur le lieu de la permanence, les quatre places de parking réservées aux assistantes sociales ont déjà été remplacées par des épaves de voitures et des trafics en tout genre. ● A.-S. B.



\* Les prénoms ont été changés.

# Des investissements d'avenir

Afin de booster l'économie et reprendre la main après plus d'un an de crise sanitaire, les plans de relance se multiplient à travers le monde. Ce choix, d'investir massivement aujourd'hui pour retrouver le chemin de la croissance, offre l'opportunité de réorienter l'économie pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.

Investir massivement pour relancer l'économie ! Après des décennies de rigueur budgétaire, de baisses d'impôts et de plans visant à réduire la dépense publique, la crise sanitaire rebat les cartes dans un relatif consensus, aussi bien chez les économistes qu'au sein de la classe politique. Aux États-Unis, comme en Europe, l'heure est à l'annonce de plans de relance historiques qui paraissent inimaginables deux ans plus tôt. De quoi y perdre son latin, mais surtout de quoi espérer surmonter cette crise et saisir toutes les opportunités qui se présentent pour réorienter notre économie vers davantage de justice sociale et de respect de l'environnement.

Certes, la crise est encore loin d'être derrière nous. Alors que le PIB de la France s'est contracté de 8,2 % en 2020 et que le gouvernement table sur une croissance de l'ordre de 5 % pour 2021, les prochains mois s'annoncent difficiles, notamment sur le front de l'emploi. Les aides massives dont ont bénéficié les entreprises, notamment avec l'activité partielle, ont permis jusqu'à présent de limiter la casse sociale, mais le retour à la normale laisse craindre un réveil douloureux. La période qui s'annonce apparaît donc comme celle de tous les dangers, d'où l'importance de réussir cette relance qui doit permettre d'enclencher un cycle vertueux.

## Écologie, compétitivité et cohésion

En France, le plan présenté par le gouvernement bénéficie d'une enveloppe de 100 milliards d'euros sur deux ans, dont 40 milliards issus du plan de relance européen (750 milliards d'euros financés grâce à un emprunt commun des 27 pays membres de l'Union). Une somme déjà importante, mais qui pourrait être revue à la hausse très rapidement selon les dernières déclarations de l'exécutif. Trois grandes priorités sont mises en avant : l'écologie, la compétitivité et la cohésion (*lire l'interview ci-contre*). Un plan qui, pour la CFDT, va dans le bon sens, mais qui mérite d'être davantage débattu. « Il faut continuer à aider les entreprises, cependant ces aides doivent être davantage conditionnées à des

objectifs précis en matière sociale et environnementale, résume Anne-Juliette Lecourt, économiste à la Confédération. Elles doivent faire l'objet d'un véritable dialogue social dans les entreprises, dans chacune des branches, chacun des secteurs professionnels ainsi que dans les territoires. »

Ainsi, tout en reconnaissant l'intérêt du plan de relance français, la CFDT défend l'idée d'aller plus loin, de poser les bases d'un pacte de transition écologique et sociale qui permette réellement de changer la donne, de tirer les leçons de la crise, de réduire les inégalités, tout en amorçant les changements nécessaires à notre économie. Cela passe notamment par un geste fort envers les salariés dits de deuxième ligne (professions en contact avec un public dans un lieu clos ou nécessitant une présence sur site) en réinterrogeant le partage de la valeur créée au sein des entreprises. Cela implique des plans de formation, qui permettent aux salariés de se réorienter professionnellement sans passer par la case chômage. Cela passe enfin par le recours au CDI, et non à ces contrats courts qui se multiplient et créent de la précarité. « La reprise économique ne peut pas se traduire par davantage de flexibilité pour les salariés ni par un recul de leurs droits », résume Laurent Berger. « Les coûts de la relance économique doivent être partagés de manière équitable et les efforts qui ont été demandés aux salariés pendant la crise doivent être pris en compte », renchérit Anne-Juliette Lecourt.

Et si des mesures ambitieuses sont nécessaires à court terme, la question d'une réforme fiscale va très rapidement se poser à moyen terme, afin de rendre le système plus juste et faire contribuer davantage les entreprises. Sur ce sujet, aussi, la crise semble avoir des conséquences inattendues. Les récentes déclarations de l'administration Biden aux États-Unis, qui souhaite instaurer un taux minimal d'imposition des multinationales sur leurs bénéfices, laissent envisager qu'un accord mondial est possible. Il permettrait d'éviter une concurrence mortifère entre les États qui conduit aujourd'hui à un désengagement des entreprises sur l'impôt.

**“IL FAUT UN PLAN QUI ASSURERAIT AUX JEUNES DE MOINS DE 25 ANS LES MOYENS DE LEUR SUBSISTANCE EN LEUR OUVRANT L'ACCÈS AU RSA OU À UNE GARANTIE JEUNES UNIVERSELLE.”**

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT.



**Plan de relance** Le gouvernement a présenté une enveloppe de 100 milliards d'euros sur deux ans, une somme qui pourrait être revue à la hausse

Même les institutions internationales, telles que le Fonds monétaire international (FMI) ou l'OCDE, se déclarent, à l'aune de la crise, favorables à une réforme mondiale permettant de dégager des marges de manœuvre afin de faire face aux conséquences sociales et aux inégalités accentuées par la pandémie. Une forme d'alignement des planètes qui peut rendre optimiste même si rien n'est encore acté.

Enfin, pour la CFDT, la sortie de crise qui s'annonce ne peut se faire sans un grand plan d'investissement à destination de la jeunesse : « Un plan qui assurerait aux jeunes de moins de 25 ans les moyens de leur subsistance en leur ouvrant l'accès au RSA ou à une garantie jeunes universelle. Un plan qui leur ouvrirait, après deux années blanches, les portes de la culture, du sport et des loisirs, par l'attribution d'une aide financière sous forme de chèques », martèle Laurent Berger. Un plan qui pourrait être, tout ou en partie, financé par une contribution exceptionnelle des ménages les plus riches, les fameux ultrariches dont la fortune n'a jamais cessé de croître, voire qui a augmenté, malgré la crise. Une mesure de justice sociale urgente, indispensable et un investissement sur l'avenir. ●

Jérôme Citron



l'oppe de 100 milliards d'euros usse.

4 questions à



## François Villeroy de Galhau “Viser une stabilité fiscale”

POUR LE GOUVERNEUR DE LA BANQUE DE FRANCE, LA CONFIANCE DES MÉNAGES CONSTITUE UNE DES CLÉS DU REBOND DE L'ACTIVITÉ.

### Le plan de relance de 100 milliards d'euros, vous l'écrivez dans votre livre\*, vous paraît « bien positionné ». Pourquoi ?

➔ Certains regrettent que le plan de relance soit du côté des entreprises, mais il faut rappeler que les mesures d'urgence déjà prises en 2020, pour environ 100 milliards d'euros aussi, étaient très fortement dirigées vers les ménages, comme le chômage partiel. Ces mesures ont permis dans cette rude crise de préserver le pouvoir d'achat en moyenne des ménages et de limiter la montée du chômage. Le plan de relance, c'est la « deuxième jambe », la partie reconstruction, ciblée sur les entreprises. Là où il me paraît bien positionné, c'est quand on regarde ses composantes. Il y a un fort volet écologique (30% des investissements), un volet sur la transformation numérique et la compétitivité des entreprises, et enfin un volet qui me paraît essentiel, celui des compétences. Nous ne parlerons jamais assez, comme le fait la CFDT, des chances qu'il faut donner aux jeunes à travers l'éducation, l'apprentissage et la formation professionnelle. C'est l'une des clés de la reconstruction, et de la lutte contre les inégalités.

### Comment sortir du « quoi qu'il en coûte » pour arriver, selon vous, au « quand ça vaut le coup » ?

➔ J'espère que les choses vont se faire assez naturellement, au fur et à mesure de la levée des restrictions sanitaires. Quand un secteur est empêché de fonctionner ou freiné, c'est normal qu'il y ait le « quoi qu'il en coûte », la solidarité nationale. Mais quand ce secteur fonctionne à nouveau à un rythme quasi normal, ce n'est plus légitime. Heureusement, beaucoup des mécanismes (activité partielle, fonds de solidarité) sont prévus pour s'adapter automatiquement selon l'activité. Restent les quelques secteurs pouvant avoir des problèmes plus durables, comme le tourisme ou l'aéronautique : là, il peut y avoir la nécessité de les soutenir plus longtemps.

### Le FMI propose une taxation exceptionnelle des hauts revenus et des entreprises. Joe Biden [lire ci contre] propose lui aussi d'augmenter l'impôt. Qu'en pensez-vous ?

➔ De ce côté-ci de l'Atlantique, il me paraît préférable de viser une stabilité fiscale car nous avons un niveau d'imposition élevé en France. Donc quand Joe Biden propose des hausses d'impôts, le niveau américain reste inférieur au niveau français actuel. Nos concitoyens ne souhaitent pas globalement de hausses d'impôts. Mais, soyons clairs, la stabilité fiscale, ce serait aussi d'arrêter les baisses d'impôts non financées, dont certaines ont plutôt bénéficié aux plus favorisés et aux grandes entreprises. Durant les deux dernières décennies, ces baisses d'impôts ont contribué à augmenter la dette et diminuer la solidarité.

### Pour que l'économie reparte, vous estimez qu'il est crucial que la confiance des ménages revienne. Comment faire ?

➔ Le premier élément de la confiance, c'est bien sûr le recul de la pandémie. Mais je parle aussi dans mon livre de confiance économique : la maîtrise de notre dette publique, le maintien de notre filet de protection sociale (assurance-chômage, retraite), et une confiance dans l'emploi, en garantissant à chaque jeune une formation. Notre modèle social rassure et c'est un atout pour que les Français utilisent leur épargne supplémentaire liée à la Covid-19 en raison de la baisse forcée de la consommation ces derniers mois. Si les ménages ont confiance, ils se diront qu'ils peuvent utiliser cette réserve,

qui pourrait représenter jusqu'à 165 milliards d'euros à la fin de cette année, soit six points de PIB. ●

Propos recueillis par Fabrice Dedieu

\* *Retrouver confiance en l'économie*, éditions Odile Jacob, 224 pages.





## Xavier Ragot

# “Annuler la dette ne servirait à rien”

Le président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estime que la dette contractée par l'État durant la crise sanitaire n'est pas un problème, tant que les taux d'intérêt restent bas. Il prône la mise en œuvre d'un nouveau plan de relance.

**La dette publique de la France est passée, durant l'année 2020, de 98 % à 116 % du PIB, selon l'Insee. Que s'est-il passé ?**

➔ Pour faire face à l'arrêt de certains secteurs économiques, dû au confinement, l'État a créé des dispositifs afin de maintenir le revenu des salariés (le chômage partiel). Il a aussi mis en place le fonds de solidarité pour les entreprises et des aides sectorielles. Résultat, environ 16 % du PIB, de la richesse globale produite, ont été donnés aux ménages et aux entreprises, ce qui a augmenté du même montant la dette publique. C'est assez inédit, dans l'histoire des crises, que l'État assure le revenu des ménages et des entreprises à ce point-là. Ces dépenses ont été financées par la dette et l'État ne pouvait pas faire autrement.

**D'où vient cet argent qui semble abondant ?**

➔ Il y a deux sources de financement des États : l'épargne

des ménages et les banques. On vit, depuis quarante ans, dans un monde où il y a de plus en plus d'épargne disponible dans le monde, en raison notamment du vieillissement de la population dans les pays du Nord et de l'émergence de la Chine, un pays qui épargne beaucoup. Parallèlement, l'investissement baisse car on se dirige vers une économie de services qui, contrairement aux industries, nécessite moins d'investissements.

**Cette dette est-elle coûteuse ?**

➔ L'expression économique de ce surcroît d'épargne, c'est la baisse des taux d'intérêt depuis quarante ans. Ceux-ci sont désormais bas, voire négatifs. Ce qui compte pour les finances publiques, ce n'est pas le volume de la dette publique, mais les intérêts qu'il faut payer. Aujourd'hui, le coût de la dette représente 1,3 % du PIB contre 3 % du PIB dans les années 2000. La dette a été multipliée par deux en vingt ans mais coûte trois fois moins cher, car les taux d'intérêt ont été divisés par quatre.

Après, avec une relance massive de l'économie, ça crée de l'emploi, de l'activité et ça crée un peu d'inflation, parce que les salaires vont augmenter, et le chômage, diminuer. On peut dire que c'est de la saine inflation. Dans cet environnement économique, les taux d'intérêt pourraient augmenter de nouveau. Mais ce n'est pas forcément dangereux pour la dette publique car s'il y a de la croissance, les recettes fiscales vont augmenter.

**La France est-elle arrivée au terme de sa capacité d'emprunt ?**

➔ Non. Le coût de la dette représente actuellement 1,3 % du PIB, ce qui est très faible. Historiquement, le coût de la dette est plus élevé de l'ordre de 2 % du PIB. Donc il y a encore une marge de manœuvre pour augmenter la dette sans augmenter les impôts, ce qui est peu intuitif, je le reconnais. Cette marge représente environ un plan de relance, soit 100 milliards d'euros. Nous avons les moyens de le financer. Il faut bien sûr que ce soit utile pour le futur, comme le financement de la transition énergétique et le réinvestissement dans nos infrastructures, physiques et sociales.

**Est-ce que l'on peut annuler cette dette ?**

➔ Ça ne servirait à rien parce qu'une partie de la dette publique est détenue par la Banque centrale européenne (BCE) et, dans le cas de la France, par la Banque de France. L'État paye donc des intérêts à la Banque de France et la Banque de France redonne tous ses profits au budget de l'État, c'est inscrit dans ses statuts. Donc l'État paye des intérêts qui lui sont reversés. Aujourd'hui, c'est déjà comme si la dette avait déjà été annulée, car elle ne coûte rien à l'État. La BCE détient 23 % de la dette française. Donc pourquoi

**“LE COÛT DE LA DETTE REPRÉSENTE ACTUELLEMENT 1,3% DU PIB, CE QUI EST TRÈS FAIBLE.”**

irait-on annuler quelque chose qui ne coûte rien ? Quant à la dette détenue par des acteurs privés, si on l'annule, on annule ce que détiennent les Français et les non-Français. Si l'on a besoin d'argent, je suis pour un impôt sur la richesse, avec un Parlement qui discute qui on taxe et à quelle hauteur, c'est le choix d'une démocratie mature. Faire défaut sur la dette, sans savoir qui va vraiment payer, c'est le choix des démocraties malades.

#### Faut-il la cantonner ?

► Non, je ne pense pas qu'il faille la cantonner. L'intérêt du cantonnement, c'est de faire gérer cette dette par d'autres acteurs, pour soulager l'État, les banques, les ménages. Ici, ça n'a pas de sens, car ce sont les mêmes fonctionnaires qui vont gérer la dette cantonnée et la dette publique. La dette issue de la crise sanitaire, c'est notre dette, issue de la solidarité nationale. On l'assume. Faisons-la décroître gentiment en une génération, il n'y a pas d'urgence. On peut même la faire

augmenter pour faire un plan d'investissement pour la France.

#### Cette dette est-elle un fardeau pour les générations à venir ?

► L'État s'endette auprès des générations actuelles et il rembourse dans une ou deux générations, donc il rembourse aux générations futures. La question, c'est comment l'État va trouver des ressources demain pour payer ce qu'il doit rembourser aux générations futures ? Si l'État utilise cette dette publique pour investir dans l'écologie, pour investir dans la recherche, la santé, on laissera un État endetté aux générations futures, mais on laisse une économie qui fonctionne mieux. N'est-ce pas ça l'essentiel ?

#### Une dette importante peut-elle avoir des conséquences néfastes pour l'économie ?

► Oui, c'est possible. Si un pays est très endetté et si les taux d'intérêt sont très élevés, alors l'État doit liquider beaucoup de ressources fiscales au service de la dette. Et il n'investit plus. Dans ce cas, la dette devient un problème.

## “SI L'ON A BESOIN D'ARGENT, JE SUIS POUR UN IMPÔT SUR LA RICHESSE [...]”

#### Les autres pays européens se sont-ils autant endettés, ou s'agit-il d'un phénomène français ?

► C'est un phénomène mondial. Tous les pays se sont endettés durant cette crise, en moyenne de 15 % à 20 % dans la zone euro. L'Italie et l'Espagne se sont bien plus endettées que la France. En revanche, un pays s'est très peu endetté, c'est l'Allemagne. Sa dette devrait être de 65 % du PIB à la fin 2021. L'Allemagne tire l'essentiel de sa croissance de la demande extérieure et bénéficie de la demande mondiale. Celle-ci a été affectée par la crise Covid mais elle repart. ●

Propos recueillis par Fabrice Dedieu

Assurance-maladie

## La facture sociale explose

La crise pèse sur les comptes de l'Assurance-maladie et fragilise l'ensemble de notre système social. La CFDT, qui n'a pas obtenu que l'État reprenne une partie du déficit, appelle à de nouveaux financements pour faire face aux enjeux futurs.

► Sans surprise, la crise sanitaire a affecté les comptes de la Sécurité sociale. En 2020, le déficit du régime général (Cnam, Cnav et Cnaf) et du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) s'élève à 38,6 milliards d'euros, contre 1,9 milliard d'euros en 2019. Un déficit record qui s'explique par la prise en charge, principalement par la branche maladie, des dépenses exceptionnelles liées à la pandémie, comme les tests, les indemnités journalières pour maladie ou garde d'enfant. À ces dépenses « Covid » s'ajoutent les revalorisations salariales décidées dans le cadre du Ségur de la santé. Et, avec la mise à l'arrêt de l'activité économique, la Sécurité sociale a été privée d'une part importante de ses ressources. Un coup de ciseaux dévastateur pour les comptes. Pour faire face, l'État a décidé de prolonger la durée de vie de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) de neuf ans, jusqu'en 2033, et d'y transférer 136 milliards d'euros. Un montant qui devra être épongé progressivement grâce

à des taxes affectées (la CRDS et une partie de la CSG). Une décision lourde de sens car ces ressources devaient normalement couvrir de nouveaux risques dont la perte d'autonomie.

« Notre crainte, c'est que la cinquième branche, la perte d'autonomie, soit complètement étouffée par ce choix budgétaire fait en 2020 », estime Jocelyne Cabanal, secrétaire nationale à la Confédération, chargée de la protection sociale. « Cette crise doit reposer la question des moyens de la Sécurité sociale pour financer des besoins qu'il serait irréaliste et insoutenable de ne pas prendre en charge. Le système a besoin de nouvelles ressources. » La CFDT revendique, entre autres, l'instauration d'une taxe de 1% sur tous les héritages et donations dès le premier euro. Pour la secrétaire nationale, « ce n'est pas une mesure confiscatoire, mais de justice sociale ». Reste à convaincre le gouvernement. ●

F. D.



# HÔTEL NHOW MARSEILLE SOUDÉS DANS L'ADVERSITÉ

Texte Jérôme Citron Photos Patrick Gherdoussi



► Le Nhow Marseille est à l'image du secteur de l'hôtellerie dans le sud de la France. Depuis plus d'un an, cet établissement de 150 chambres s'adapte au jour le jour aux consignes sanitaires. S'il a donc dû fermer lors du premier confinement, la saison estivale qui a suivi a été une pure folie. Les Français qui ne pouvaient pas séjourner à l'étranger ont investi la ville, mais cette parenthèse enchantée n'a été que de courte durée...

Pour les 107 salariés, le deuxième confinement a finalement été plus difficile à vivre. Entre chômage partiel, inquiétude quant à l'avenir et lassitude, ils attendent aujourd'hui la reprise avec impatience, même s'il devient difficile de se projeter face à cette crise qui semble ne pas en finir. À tour de rôle, ils viennent travailler pour quelques clients qu'il faut servir en chambre. Dans ces métiers habitués au coup de feu du service et au contact avec la clientèle, ce faux rythme pèse, même si la qualité du dialogue social a permis de conserver l'ensemble des emplois.

Avec près d'un salarié sur deux adhérent et 90% aux dernières élections professionnelles, la CFDT veille à ce que cette crise ne détériore pas les conditions de travail et le climat social patiemment construit au fil des années. Jusqu'ici, tout va bien... ●



2



3



4



5

social. « J'ai également un rôle social auprès de certains collègues que j'accompagne dans leurs démarches administratives. Dans nos secteurs, beaucoup d'emplois sont faiblement rémunérés et les situations difficiles sont fréquentes. »

**3** Pour accueillir les rares clients, les salariés viennent travailler à tour de rôle. Jusqu'à présent, les emplois ne sont pas menacés et les plus petits salaires n'ont presque pas été impactés financièrement, mais tout le monde s'inquiète pour l'avenir.

**4** L'obligation qu'ont les clients de se restaurer dans leur chambre demande davantage de travail au personnel de ménage.

**5** Pour les jeunes en formation, la situation est anxiogène. L'une d'entre eux, en BTS hôtellerie-restauration, s'inquiète de ne pas pouvoir valider sa première année, même si ses collègues s'organisent pour lui transmettre les ficelles du métier.

**6** Arrivé en 2018, Moïse Aykanat, le nouveau directeur, avoue avoir eu quelques tensions avec la CFDT au départ, avant que chacun trouve ses marques. Un apprentissage accéléré du dialogue social qui porte ses fruits aujourd'hui. « *La direction est attentive à nos revendications* », reconnaît sans fausse posture Robert Tran Van.

**7** Le service restaurant a dû revoir toute son organisation pour assurer les petits déjeuners et les repas en chambre.



6



7



8

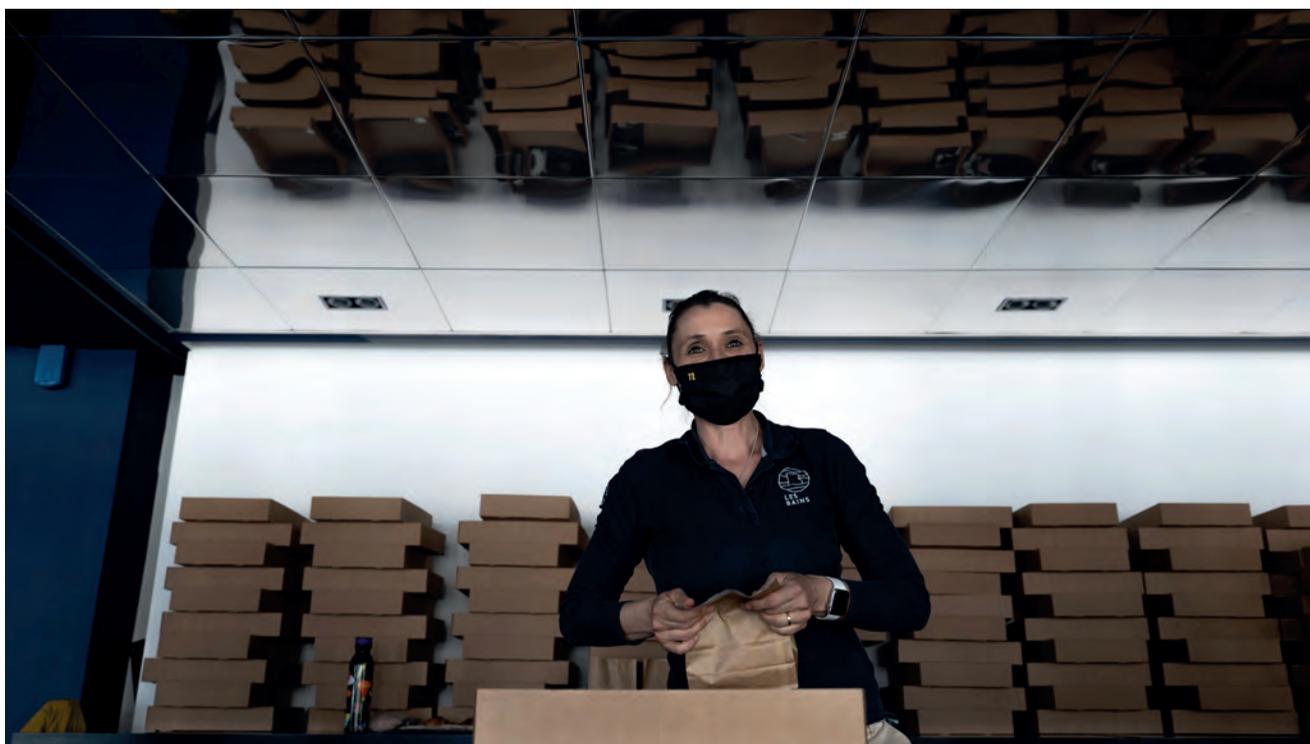


**8** Le chef de cuisine, Adel Dakkar, doit s'adapter et proposer aux clients des assiettes « *comme au restaurant* ». Il s'inquiète aujourd'hui de l'état psychologique de sa brigade, forcée de rester chez elle la plupart du temps. « *La reprise risque d'être difficile pour certains car nos métiers demandent énormément d'efforts et les contraintes horaires sont importantes.* »

**9** Habituellement au service en salle, Manon s'occupe du room service ce jour-là. Une polyvalence réclamée par la direction pour limiter les frais de personnel dans la période. « *Nous ne nous y opposons pas par principe mais nous veillons à éviter les abus, souligne le délégué syndical. C'est important de veiller au savoir-faire et à l'identité professionnelle des salariés.* »

**10** Responsable du petit déjeuner, Béatrice se lève à 3h30 du matin pour prendre son service une heure après. Si la période permet de ralentir le rythme, pour cette jeune femme dynamique, le contact avec la clientèle manque. « *Dans ce métier, ce qu'on aime, c'est le service.* »

9



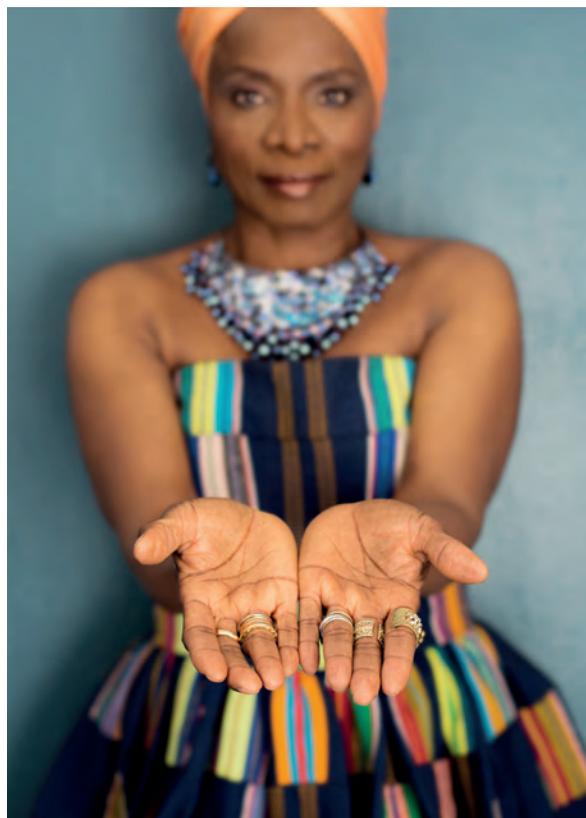
10

# ANGÉLIQUE KIDJO

# WOMAN NATURE

Elle est l'une des voix d'Afrique les plus connues. Récompensée pour sa musique, la « diva » d'origine béninoise est aussi une figure incontournable de l'engagement pour les droits des femmes. Chanteuse, citoyenne engagée, Angélique Kidjo nous reçoit avec générosité et bonne humeur. **Entretien**

Propos recueillis par **Maria Poblete**



## Comment vivez-vous cette période ?

➔ C'est très difficile d'être coupée de son public et de ne pas tenir dans nos bras les êtres qui nous sont chers, la famille, les enfants nés cette année, les amis. Mais je ne pense pas qu'à moi. On en a encore pour longtemps, l'immunité planétaire est loin. La question

de la vaccination dans les pays pauvres n'est pas réglée. Je m'inquiète toujours du manque de solidarité entre les peuples, entre les gens. Allons-nous enfin sortir de nos réflexes individualistes ? Les inégalités me sont insupportables. L'épidémie les aggrave et crée de la violence, surtout envers les femmes. Je pense aux travailleuses essentielles, aux caissières, aux femmes de ménage.

## Vous ne vous découragez pas ?

➔ Oh non ! J'ai toujours espoir en l'être humain. En 2002, les pays des Nations unies ont signé une résolution pour renforcer les droits des enfants, notamment contre le travail forcé, la maltraitance. On m'a demandé d'être ambassadrice de bonne volonté de l'Unicef. J'ai accepté et je suis partie sur les routes, en Afrique, en Tanzanie auprès d'enfants malades du sida, dans les camps au Soudan. Je n'ai jamais vu autant d'horreurs et de douleur. Je me souviens de ces femmes soudanaises qui avaient tout perdu, qui nous racontaient les viols et les atrocités. Pourtant, elles me disaient qu'elles ne voulaient pas être considérées comme des victimes mais voulaient retrouver une vie normale et élever leurs enfants. Elles ne lâchaient rien. Elles disaient que demain

sera meilleur. C'est comme les jeunes enfants soldats après le conflit en Ouganda à qui on a volé l'enfance. Avec eux, j'ai compris que rien n'est jamais perdu, que la résilience existe, que l'espoir vit.

## Vous n'avez jamais cessé depuis, notamment en créant, en 2006, la fondation Batonga, qui accompagne les jeunes filles vulnérables...

Les femmes font l'Afrique. Quand l'une d'entre elles est éduquée, c'est toute une collectivité qui progresse. L'éducation, et en particulier celle des filles, doit être une priorité absolue. C'est le socle, la base. Tant que ce ne sera pas le cas, la justice et la paix ne pourront pas régner dans le monde. Bien sûr, il y a eu des avancées, c'est indéniable, mais la pandémie provoque des pas de géant en arrière. Il va falloir être attentif et relever les manches. Il reste tant à faire.

## Revenons à vos origines, à votre enfance au Bénin. Vous avez été élevée dans une grande liberté par des parents féministes. C'est étonnant, non ?

Mon père nous disait, à mes sept frères et mes deux sœurs, que la seule richesse était l'éducation. L'unique contrainte était de nous retrouver ensemble aux repas. Et là, tous les sujets étaient abordés, sans tabou. Mes deux parents n'ont pas connu leur père et ont été élevés par des femmes puissantes qui se sont battues pour leurs enfants, en travaillant durement. Ils nous ont appris à être responsables et indépendants, filles et garçons. Les voisins insultaient ma maman parce

qu'elle envoyait ses fils au marché et qu'ils savaient coudre, faire la vaisselle et la lessive. Ils lui disaient qu'elle les transformait en filles. Elle a tenu bon. Elle en riait même. J'ai eu une enfance joyeuse et libre.

**Vous commencez à chanter très jeune et, à 15 ans, vous écrivez une chanson sur l'apartheid. Vous étiez déjà en colère ?**

Très ! J'étais furieuse. J'avais vécu dans la tolérance. Et là je découvrais l'horreur. C'était quoi, ces absurdités, ces mensonges ? J'ai compris que la couleur de ma peau pouvait être un danger. J'ai alors écrit une chanson pleine de rage contre les Blancs. On a eu une vive discussion avec mon père, à qui j'avais fait lire le texte. Il m'a interdit d'aller vers la haine et la violence. Il m'a convaincue. Je ne voulais pas d'un monde en guerre – nos différences sont nos forces, pas nos faiblesses. J'ai réécrit ma chanson. Ce moment est fondateur. Depuis, j'essaie de trouver une façon d'avancer. On peut, on doit être en colère mais quand elle se transforme en violence contre autrui, il n'y a pas de solution. C'est le dialogue qui va nous sauver.

J'en suis convaincue, un artiste n'a rien à voir avec la haine. Il faut dépasser la colère, la transformer.

**Chanter est-il pour vous un engagement ?**

C'est une responsabilité et un partage. Je ne pourrai jamais rester les bras croisés, attendant que les choses s'arrangent et que la vie soit moins dure pour mes semblables. Ma place est dans l'endroit où il est nécessaire d'aborder les sujets, même ceux qui fâchent. En Afrique, il y a des paysans qui se retrouvent sans domicile fixe dans les grandes villes. Le réchauffement climatique crée la famine, des réfugiés, des désastres humains. ●●●

## Parcours

**14 juillet 1960**

Naît à Ouidah au Bénin.

**1979**

Enregistre pour la radio béninoise un titre de Miriam Makeba.

**1983**

S'exile à Paris et rencontre son compagnon, Jean Hébrail, musicien avec lequel elle monte son groupe.

**1989**

*Parakou*, premier album. Assure la première partie de Miriam Makeba à l'Olympia.

**1998**

S'installe à New York.

**2002**

Devient ambassadrice de bonne volonté pour l'Unicef.

**2006**

Crée la fondation Batonga, pour soutenir la scolarisation des jeunes filles.

**11 juin 2021**

Sortie de *Mother Nature*, son douzième album.



**C'EST LE DIALOGUE QUI VA NOUS SAUVER. J'EN SUIS CONVAINCUE, UN ARTISTE N'A RIEN À VOIR AVEC LA HAINE. IL FAUT DÉPASSER LA COLÈRE, LA TRANSFORMER.**



●●● En Europe, les problèmes sont là. Cette insensibilité et cette indifférence face à ce qui se passe sont plus inquiétantes que le changement en lui-même. On ne peut pas tout attendre des gouvernements. Nous sommes responsables du manque de respect de la nature.

**C'est le thème de votre prochain album, *Mother Nature*...**

➤ J'ai commencé à l'écrire à l'été 2019, c'est une lettre d'amour à la Terre-mère. Le changement climatique, la destruction des ressources sont des problèmes qui impacteront les générations futures, et je ne voulais pas parler en leur nom. Alors j'ai invité des artistes de la jeune génération africaine pour évoquer leurs préoccupations.

La première personne avec qui j'ai parlé est Yemi Alade, la chanteuse nigérienne. Il y avait eu un mouvement de jeunes contre les violences policières. C'était atroce. Il fallait se mobiliser, mais sans violence. On a écrit «Dignity» puis tourné un clip. C'est une chanson contre la brutalité mais il s'agit aussi de la façon dont nous devons nous traiter les uns les autres, la nature, avec dignité. Si nous ne pouvons pas voir la dignité que Mère Nature nous a donnée, alors comment pouvons-nous marcher la tête haute ?

**Ce nouvel album est-il un dialogue des générations ?**

➤ C'est une promesse que j'avais faite en recevant mon

quatrième Grammy Awards, en 2019, pour *Celia*, l'album consacré à la diva américano-cubaine Celia Cruz : rassembler l'Afrique en dehors des frontières coloniales, générationnelles et linguistiques. Pendant des années, mon seul but était de composer la musique qui me rendait heureuse et représentait sincèrement qui j'étais mais, au fil du temps, j'ai eu envie d'aller à la rencontre d'une nouvelle génération d'artistes. Ils sont sur ce disque et ça me remplit de joie.

**Un disque né du confinement...**

➤ On n'avait pas le choix. Nous étions chacun chez nous mais ensemble. *Mother Nature* a été une échappatoire salvatrice au milieu de la pandémie. Cette unité, cette solidarité, cette humanité que j'ai ressenties au travers de toutes ces collaborations m'ont donné beaucoup de force. D'une certaine façon, le fait de ne pas être dans la même pièce a donné encore plus d'urgence au projet. Si nous voulons retrouver un sentiment de normalité, il faut que nous puissions tous chanter et danser.

Si cette pandémie nous a bien appris quelque chose, c'est que nous faisons partie du même écosystème. Cette planète, c'est tout ce que nous avons. Pour assurer notre propre survie, nous devons reconnaître cette humanité que nous avons en commun et apprendre à vivre ensemble. Il n'y a pas d'autre solution. ●

**Un livre, un album et un film**



➤ *Je chemine avec... Angélique Kidjo* (un livre d'entretiens menés par Sophie Lhuillier) est destiné à la jeunesse. La chanteuse multiprimée se confie avec générosité et revient sur son parcours. Elle donne aussi des conseils aux jeunes : «*Ne cédez jamais et ne considérez pas vos échecs comme définitifs.*» De la même manière, c'est un message d'espoir qu'elle lance dans son album *Mother Nature*. Solaire, dansant, puissant, vibrant, il ne laisse pas indifférent ! La chanteuse s'est également jointe au réalisateur français Yann Arthus-Bertrand pour le tournage d'un court métrage intitulé *Mother Nature* (Mère Nature). Une œuvre engagée, transgénérationnelle et musicale. ●

# la consult'



×

**4 mois de débats pour décider ensemble  
des enjeux et des thèmes  
du prochain Congrès de la CFDT**

+

×

**[jeparticipe.cfdt.fr](https://jeparticipe.cfdt.fr)**

**#LaConsultCFDT**



# PRÊTRES AU TRAVAIL

## Lève-toi et taffe

On les croyait disparus, mais les prêtres-ouvriers existent toujours. Ambulancier, magasinier, conducteur de bus ou parfois chercheur au CNRS... : on les retrouve dans tous les secteurs. Ils partagent le travail et le quotidien des plus précaires. Témoignages.

Emmanuelle Pirat

**D**ans une première vie, Bruno Régis a été prof. À 46 ans, le jeune homme est désormais préparateur de commandes. Et prêtre. Prêtre au travail, donc, ayant sciemment choisi la grande distribution – ses cadences et ses contraintes inhumaines, ses impératifs de productivité « *sinon on est viré* » – avec la sérénité de celui qui se sait à sa place. Si la question de la vocation s'est posée à lui au tournant de la trentaine, il est rapidement apparu que ça ne serait pas sous la forme du prêtre « curé de paroisse ». « *Être prêtre, ça n'était pas pour vivre parmi ceux qui me ressemblent mais pour rencontrer ceux qui me sont étrangers, ceux qui sont loin de l'Église, pour les rejoindre là où ils sont, pour partager ce qu'ils vivent, au travail comme sur leur lieu de vie* »,

explique le jeune homme, qui a grandi dans un milieu de « *cathos engagés* » et vit aujourd'hui en maison communautaire, en banlieue parisienne.

Comme Bruno, ils sont plusieurs dizaines à avoir fait le choix de renoncer à des postes confortables, des carrières prometteuses, pour s'engager dans la tradition des prêtres-ouvriers (PO) auprès des plus précaires, le plus souvent dans des métiers peu reconnus. Certes leurs rangs se sont éclaircis depuis les années 70 (*lire l'encadré*). On les retrouve désormais moins en usine ou sur les chantiers, mais dans tous les secteurs du monde du travail : des nouvelles technologies aux énergies renouvelables, en passant par la grande distribution, le sanitaire et social ou l'agriculture et le maraîchage. On compte aussi parmi eux quelques professeurs d'université ou chercheurs.

À la différence des années 70, l'idéologie est aussi moins présente, les références à la lutte des classes ont quasiment disparu. Sans doute moins « *grandes gueules* » que leurs aînés – que

**Bruno Régis** (*ci-contre*), ex-prof devenu préparateur de commandes dans la grande distribution et... prêtre.

**Guillaume Roudier** (*ci-dessous à d.*), ancien consultant en patrimoine.

L'on a parfois retrouvés leaders de conflits emblématiques (Chausson, Lip...) –, les prêtres actuels se font plus discrets. « *Les luttes d'hier ne sont pas celles d'aujourd'hui, le monde du travail a changé. Mais, finalement, notre démarche est la même, adaptée, "updatée" au monde d'aujourd'hui. Il est toujours question pour nous d'aller là où les questions sociales et la dignité humaine sont en jeu* », résume Guillaume Roudier, 38 ans, prêtre et technicien au SAV d'une entreprise du numérique, qui vit dans le quartier populaire de Saint-Fons, en métropole lyonnaise. Originaire de Bordeaux, ce presque quadra ordonné prêtre en 2016 avait d'abord suivi des études d'archéologie et travaillé plusieurs années comme consultant en patrimoine avant de rejoindre le séminaire de la Mission de France<sup>1</sup>. « *On peut dire que la politisation a changé de visage. Mais l'intuition est la même. Être PO, c'est partager solidairement le quotidien de travail et de vie des gens, sans chercher à avoir des prérogatives ou un statut particulier* », confirme Lionel Vandenbrielle, prêtre ambulancier de 40 ans, dans le Nord, et animateur du collectif des prêtres-ouvriers<sup>2</sup>. Sans vouloir non plus évangéliser et faire du prosélytisme. « *On n'est pas là pour convertir mais pour entendre et comprendre* », disent-ils tous à leur manière.

### Un parmi les « autres »

Le militantisme syndical, très fort dans les années 70, et majoritairement auprès de la CGT, s'est aussi atténué. S'ils se syndiquent, c'est davantage à la CFDT. Leur engagement social et humain se traduit avant tout par un fort investissement dans de nombreux mouvements et associations de solidarité : auprès des migrants, des détenus, des sans-domicile mais aussi des mouvements de jeunes (Jeunesse ouvrière chrétienne, Aumônerie...). Dans leur quotidien, ils sont souvent moteurs dans le dialogue interreligieux. Alors, « un parmi les autres », ils connaissent le chômage et les galères de recherche d'emploi, les conditions de travail pénibles ou précaires... Comme

## ● “LE MONDE DU TRAVAIL A CHANGÉ MAIS NOTRE DÉMARCHE EST LA MÊME, ALLER LÀ OÙ LES QUESTIONS SOCIALES ET LA DIGNITÉ HUMAINE SONT EN JEU.”

Guillaume Roudier, prêtre et technicien dans le numérique

tels, ils sont reconnus par leurs collègues. « *D'habitude, les prêtres, ils sont toujours à donner des leçons. Toi, t'es pas pareil* », avait dit un jour un collègue à Guillaume. Quand elle est révélée, leur prêtrise suscite des réactions très diverses : surprise, respect, indifférence, demande de médiation... « *Sachant que je suis prêtre, certains viennent se confier ou me demandent de les accompagner pour la préparation d'un baptême, d'un mariage, ou des funérailles. On est là aussi dans les coups durs* », note Guillaume, qui a récemment accompagné deux collègues lesbiennes dans la préparation d'une célébration.

Plutôt que des héritiers d'un mouvement en déclin, ces prêtres ne seraient-ils pas davantage le ferment d'une Église qui, pour rester vivante, ouverte sur le monde, doit innover, renouveler le ministère ? Si les prêtres au travail ne souhaitent pas qu'on les oppose de manière caricaturale aux curés de paroisse, « *les uns les mains dans le cambouis et les autres hors sol* », ils disent tous leur souhait que l'on « *invente d'autres manières d'être prêtre* ». Comme le formule le Pape François : « *Vous n'êtes pas des gardiens de musée.* » ●

<sup>1</sup> La Mission de France, diocèse catholique non géographique.

<sup>2</sup> Le Collectif national français des prêtres-ouvriers compte 200 adhérents, dont une majorité de retraités et une quinzaine de membres encore en activité.



**Philippe Deterre**, prêtre et chercheur émérite au CNRS en immunologie.

### Dates-clés

#### Les années 40

**Naissance du mouvement des prêtres-ouvriers.** Dans un contexte de très forte déchristianisation, il s'agit de « *porter l'Évangile* » au cœur du monde ouvrier.

#### 1953

**Interdiction des PO par Pie XII, pour qui vie spirituelle et vie au travail ne sont pas compatibles.** Et, en pleine guerre froide, la proximité des prêtres avec le mouvement marxiste inquiète.

#### 1963,

**Après l'ouverture du concile Vatican II (octobre 1962), Paul VI autorise de nouveau les prêtres à intégrer le monde du travail.** Le mouvement connaît alors une nouvelle jeunesse.

#### Années 70

**Apogée du mouvement, les prêtres-ouvriers sont près d'un millier. Ils étaient encore près de 400 au début des années 2000. Ils sont une petite cinquantaine en activité aujourd'hui. La plupart préfèrent désormais l'appellation « prêtres au travail ».**

# RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

## De quoi parle-t-on ?



La RSE ou responsabilité sociale des entreprises. Un terme devenu courant mais dont on peine encore à mesurer la portée. Une seule certitude : le mouvement qui pousse les entreprises à rendre compte des impacts de leurs activités est bien engagé.

Emmanuelle Pirat

**P**roduire, dégager du profit, oui, mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix. C'est, en résumé, la philosophie de la RSE, la fameuse responsabilité sociale des entreprises. Ce terme s'est imposé progressivement en France au tournant des années 90 mais souffre toujours d'une image floue, un peu « hors-sol » ou très théorique. Pourtant, la RSE recouvre des notions très concrètes puisque cela concerne les impacts

des activités des entreprises, auxquelles on demande désormais de rendre des comptes : en matière d'environnement, de droits sociaux et humains, etc. « *La RSE, c'est l'intégration des préoccupations sociales, sociétales et environnementales aux activités de l'entreprise* », résume ainsi Martin Richer, fondateur du cabinet Management & RSE.

En fonction du secteur d'activité de l'entreprise, cela peut se traduire par des actions pour réduire les émissions de carbone, utiliser des techniques plus propres, encourager la diversité dans

le recrutement, lutter contre la corruption, encourager la production de produits et services plus « verts » et moins gourmands en énergie... La RSE est donc une notion plus large que celle de développement durable, qui, elle, concerne principalement le climat, le respect des ressources et la biodiversité. Elle intègre l'idée que la responsabilité de l'entreprise ne s'arrête pas à ses portes, mais qu'elle vaut pour toute la chaîne de valeurs : fournisseurs, sous-traitants, à l'échelle locale, nationale et internationale<sup>1</sup>. C'est sur la base de ce principe que le groupe Casino a été assigné en justice par plusieurs ONG au début du mois de mars 2021, pour sa responsabilité dans la déforestation de l'Amazonie avec la vente de viande issue d'élevages extensifs au Brésil et en Colombie.

### Portée réelle ou simple affichage ?

La RSE intègre enfin un dernier élément-clé : la participation de ce que l'on appelle les « parties prenantes » – actionnaires, fournisseurs, acteurs du territoire, ONG et, bien sûr, collaborateurs et organisations syndicales – aux politiques menées. Sur ce point précis, qu'on pourrait qualifier de « point noir », le compte n'y est pas. La RSE est encore loin d'être une démarche suffisamment participative. « Les directions ont mis le turbo sur la RSE mais on est rarement dans la course », déplore cet élu CFDT d'une entreprise de l'aéronautique. Il n'en reste pas moins que l'arsenal législatif et réglementaire qui s'est développé ces dernières années – et qui devrait encore s'enrichir d'un projet de directive sur le devoir de vigilance au niveau européen dans les prochains mois – a fait passer la RSE d'un statut de « supplément d'âme », à ses débuts, au rang de préoccupation stratégique de l'entreprise aujourd'hui.

« La question du greenwashing se posait il y a une dizaine d'années, quand la RSE était pratiquée par les entreprises comme une mise en conformité avec les obligations réglementaires. Mais aujourd'hui, la RSE a réellement progressé, elle a gagné un positionnement beaucoup plus stratégique. C'est devenu une méthode de transformation dans les entreprises », défend Hélène Valade, présidente de l'Orse (Observatoire de la RSE),

## “ LA RSE, C'EST L'INTÉGRATION DES PRÉOCCUPATIONS SOCIALES, SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES AUX ACTIVITÉS DE L'ENTREPRISE. ”

Martin Richer, fondateur du cabinet Management & RSE.

qui note « une montée en puissance des critères de RSE dans les rémunérations et parts variables des dirigeants et managers »<sup>2</sup>. Et de citer les progrès de ces dernières années, notamment dans le secteur de l'agroalimentaire, sur le « *sourcing responsable* » ou dans le secteur financier « avec la mise sur le marché de produits qui encouragent les investissements en faveur de la transition écologique ». Autres exemples encourageants (cités par Novethic ([www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)) : lors d'assemblées d'actionnaires, la direction du géant de la chimie DuPont a été sommée de mesurer sa pollution plastique; le groupe britannique numéro 1 de la distribution agroalimentaire Tesco s'est engagé à mesurer sa responsabilité en matière d'obésité et de malbouffe sur la population, tandis que Citigroup va devoir se soumettre à un audit sur les inégalités raciales.

### Les élus du personnel ont un rôle à jouer

Il n'en reste pas moins que, dans les entreprises, la recherche de cohérence entre le social, l'économique et l'environnemental ressemble souvent à un exercice d'équilibriste (et jamais à un exercice d'équilibriste !). Délégué syndical central adjoint chez Orange, et militant RSE de la première heure, Olivier Berducou souligne la difficulté à concilier les différents impératifs : « *Comment une entreprise peut-elle vouloir en même temps réduire son impact carbone et proposer des offres internet et téléphonie en illimité, qui ne vont pas être de nature à responsabiliser le consommateur sur son utilisation de data ? Il y a une sorte de schizophrénie entre les directions RSE et marketing.* »

Même si c'est compliqué et que la RSE a ses limites, les avis sont unanimes : la pression monte dans les entreprises,

et encore davantage depuis la crise de Covid, pour que la recherche du profit ne soit plus la seule boussole. Les salariés demandent de plus en plus à leur entreprise de « *s'impliquer mais aussi de les aider à s'impliquer personnellement* », indique le consultant Martin Richer, qui donne en exemple le développement du mécénat de compétences (c'est-à-dire l'utilisation des compétences de collaborateurs pour les besoins d'associations, d'ONG, etc., sur le temps de travail). Les élus du personnel sont également plus exigeants et montent en compétences sur le sujet, notamment parce qu'ils sont amenés à négocier de plus en plus d'accord RSE et sont chargés de veiller à leur suivi. « *La RSE est un levier complémentaire aux attributions classiques des organisations syndicales dans l'entreprise et permet de créer de nouveaux droits pour les salariés*, souligne Olivier Chabrol du cabinet d'expertise Syndex.

Reste aujourd'hui à populariser et exporter la RSE au-delà des grandes entreprises afin de conquérir le tissu des TPE-PME qui est encore très ignorant du concept. Un défi, même si certaines mènent assurément des politiques RSE sans le savoir... ●

<sup>1</sup> La loi relative au devoir de vigilance, du 27 mars 2017, a renforcé encore davantage cet aspect-là, qui oblige désormais toute entreprise de plus de 5 000 salariés présente sur le territoire (ou 10 000 dans le monde) à s'assurer du respect des droits humains et de l'environnement dans toutes leurs activités, y compris celles de leurs sous-traitants à l'étranger.

<sup>2</sup> L'Orse a publié le guide *Critères RSE et rémunération*, en juin 2017, en partenariat avec PWC, et lance une réactualisation, qui sera publiée au dernier semestre 2021.

[www.orse.org](http://www.orse.org)

# Préjudice d'anxiété

## LES MINEURS LORRAINS OUVRENT LA VOIE

En janvier, la cour d'appel de Douai (Nord) a reconnu le préjudice d'anxiété qu'ont subi les « gueules noires » après avoir été exposées durant toute leur carrière à des produits toxiques et cancérigènes. Une décision qui fera jurisprudence.

Guillaume Lefèvre

► « C'est une victoire et un vrai soulagement ! », s'exclamait François Dosso, militant du syndicat des mineurs CFDT de Lorraine et ancien mineur des Houillères du Bassin de Lorraine (HBL), à la suite de l'annonce de la cour d'appel de Douai, le 29 janvier dernier, de la reconnaissance du préjudice d'anxiété pour 726 mineurs des HBL. « Nous avons montré que nous n'étions pas des menteurs. C'est une reconnaissance de la souffrance des mineurs. » La fin d'un long combat et d'un marathon judiciaire commencé en 2013. Grâce à leur détermination et à un travail de recherche méticuleux, les militants CFDT ont pu faire reconnaître

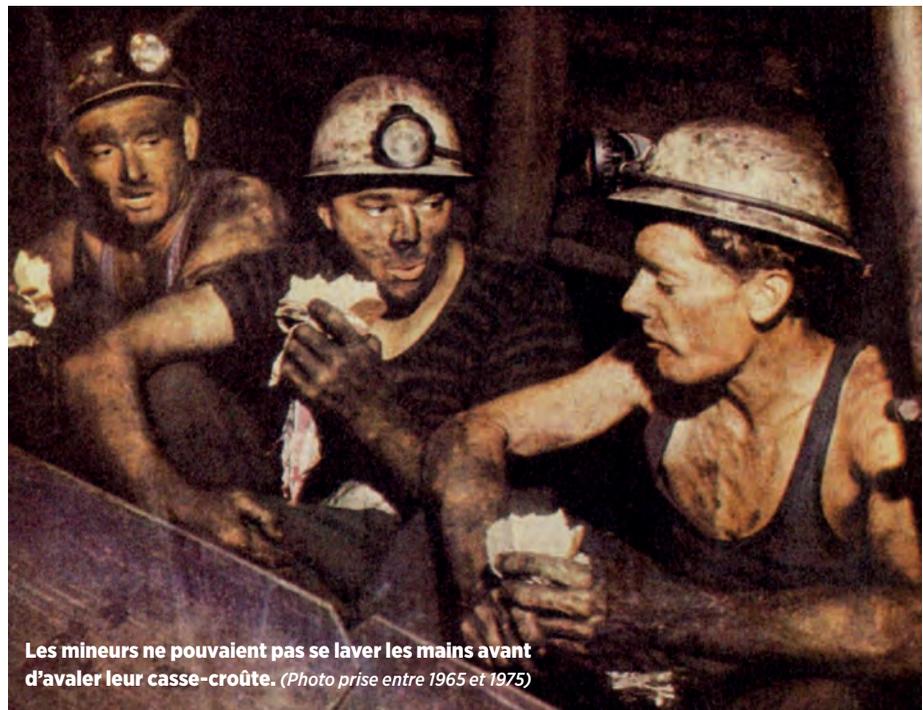
le préjudice d'anxiété qu'ils ont subi après avoir été exposés tout au long de leur carrière à des produits toxiques et cancérigènes (amiante, formol...).

Des milliers d'entretiens individuels, des centaines de réunions d'anciens, des heures à fouiller dans les archives départementales de la Moselle,

où une partie des documents avait été envoyée à la fermeture de l'entreprise, ont été nécessaires. Des journées, des semaines, des mois à tout compiler : photos, schémas, attestations médicales, rapports... « Ça a été un travail de fourmi d'autant que nous sommes une corporation de tradition orale et que nous n'avons pas

la culture de l'écrit. » Malgré les écueils, les militants ont accumulé les documents prouvant la responsabilité de leur ancien employeur. « Nous avons fait exprimer aux salariés leur vécu, retranscrit cette mémoire collective et l'avons transmise à nos avocats. » Ces derniers ont notamment démontré que

● « JE VERSAIS DU TRICHLORÉTHYLÈNE SUR DE L'ÉTOUPE POUR ME NETTOYER. NOUS AVONS DÉCOUVERT DES ANNÉES PLUS TARD QUE C'ÉTAIT UN VÉRITABLE POISON... »



Les mineurs ne pouvaient pas se laver les mains avant d'avaler leur casse-croûte. (Photo prise entre 1965 et 1975)

l'ensemble des mineurs présents devant la Cour de cassation depuis 2013 avaient développé cent trente-trois fois plus de maladies mortelles que l'ensemble des hommes de la même tranche d'âge (silicose, cancers du rein, de la peau, de la vessie, leucémies ou encore lymphomes...).

## LEVER LA PRESCRIPTION

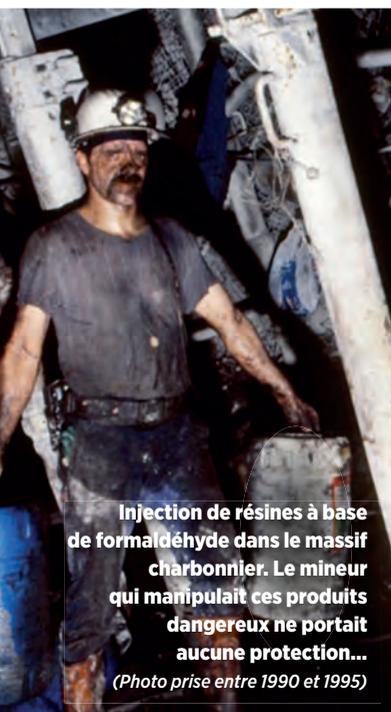
► « Nous avons été exposés à de nombreux cancérigènes pendant notre carrière : onze en moyenne pour les anciens du fond. Pour des personnes ayant une carrière mixte, par exemple, fond puis cokerie, cela peut être vingt-deux cancérigènes avérés », souligne François, 70 ans, qui a passé l'ensemble de sa vie professionnelle aux HBL, de ses débuts au centre d'apprentissage, à 14 ans, à sa sortie en 1998, trente-trois ans plus tard. Et autant d'années

d'exposition, donc. « Quand je remontais du fond de la mine, j'avais les mains et les bras noirs de cambouis. Je versais du trichloréthylène sur de l'étau pour me nettoyer. Nous avons découvert des années plus tard que c'était un véritable poison... »

Une menace pour la santé des salariés connue de la direction, puisque le produit est reconnu responsable d'intoxication professionnelle depuis un décret de... 1951. Les mineurs vont faire les mêmes constats avec l'amiante, pour lequel le seuil maximal est fixé à deux fibres au litre par un décret de 1977.

Après plusieurs alertes de la médecine du travail, des mesures sont effectuées en 1981, mais les résultats sont cachés par la direction et restent confidentiels jusqu'en... 2005. « Il aura fallu qu'un ancien cadre de l'entreprise frappé par la maladie nous remette des documents pour que l'on découvre que les taux étaient cinquante fois supérieurs à la normale, s'indigne François. Aujourd'hui, nous mesurons les manquements de l'employeur par le nombre d'enterrements auxquels nous nous rendons chaque année... »

Si cette décision répare en partie une injustice, les mineurs CFDT veulent aller plus loin. Ils demandent la levée de la prescription pour que l'ensemble des anciens salariés des mines obtiennent justice. Ils veulent surtout que leur bataille ouvre des perspectives pour d'autres. « Si, avec la fermeture des mines, c'est tout un métier qui a disparu et que nous sommes les derniers, notre combat est important ; il va permettre à d'autres équipes CFDT de se saisir de ce sujet, insiste François Dosso. C'est aujourd'hui toute la prévention qui se trouve renforcée. » ●



**Injection de résines à base de formaldéhyde dans le massif charbonnier. Le mineur qui manipulait ces produits dangereux ne portait aucune protection...**

(Photo prise entre 1990 et 1995)

4 questions à

## Cédric de Romanet “Un nouvel outil de prévention pour l'amélioration des conditions de travail”

AVOCAT DES MINEURS



### Qu'est-ce que le préjudice d'anxiété ?

► Il s'agit du fait, pour un salarié, de s'inquiéter de développer une maladie professionnelle après avoir été exposé à des substances toxiques pendant tout ou partie de sa carrière.

### C'est le cas des mineurs lorrains, dont la justice a reconnu ce préjudice subi pendant plusieurs décennies.

► Oui. Et c'est une très grande victoire pour les ouvriers des mines. Les conditions de travail désastreuses auxquelles ils ont été confrontés pendant toute leur carrière sont reconnues ! Il faut saluer le travail des mineurs CFDT. Cette victoire, c'est la leur, mais c'est aussi une décision sur laquelle d'autres salariés vont pouvoir s'appuyer.

Cette reconnaissance du préjudice d'anxiété est un nouvel outil de prévention pour l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des salariés en France.

### Quel est l'impact de la décision rendue par la Cour de cassation ?

► Cette décision va permettre à tous les salariés qui sont ou ont été exposés à des produits toxiques au travail de faire valoir leurs droits et de disposer d'un moyen de faire cesser cette exposition. Il faudra toutefois faire attention à la prescription de deux ans, avec un point de départ

qu'il conviendra de définir précisément, mais qui ne saurait être antérieur à la date de la cessation de l'exposition au risque. Il est important de souligner que cette prescription brève contraint le salarié à agir rapidement contre un employeur, ce qui pourrait faire craindre pour son contrat de travail s'il venait à lancer une procédure.

### Comment prouver le préjudice d'anxiété et la responsabilité de l'employeur ?

► Dès lors que le salarié a travaillé sur un site à risques, il a le droit de bénéficier du préjudice d'anxiété. Le salarié doit prouver la réalité de l'exposition à ce risque. Il doit aussi apporter la preuve du risque élevé de développer une pathologie grave. Enfin, il doit démontrer la réalité de l'anxiété, en fournissant des certificats médicaux faisant état de son état ainsi que des attestations en ce sens rédigées par des proches. ●

Propos recueillis par G. L.



**convergences**  
AÉSIO

## **AÉSIO MUTUELLE ET LA CFDT : ENSEMBLE, MOBILISÉES POUR LA PRÉVENTION SANTÉ**

La crise sanitaire donne un poids inédit aux enjeux d'éducation et de prévention à la santé. **AÉSIO mutuelle s'associe à la CFDT et aux autres partenaires sociaux pour une mobilisation générale des acteurs de la santé en faveur la prévention.**

En impliquant à la fois la santé publique, la santé au travail, mais aussi la santé environnementale car la crise sanitaire l'a révélé avec éclat : notre santé individuelle et collective est directement affectée par les dégradations de l'environnement.

AÉSIO mutuelle a été créé fin 2020 « Convergences » : une dynamique de co-construction pour décroiser les approches de prévention santé.

**Retrouvez tous les contenus issus de ces travaux sur une plateforme web dédiée [convergences-aesio.fr](https://convergences-aesio.fr) :**

- Des interviews d'experts et des pratiques inspirantes d'entreprises,
- Les synthèses des ateliers de travail associant la CFDT,
- Le replay du colloque digital du 8 décembre 2020, permettant de sensibiliser un large public aux enjeux d'une prévention santé globale.

### **À DÉCOUVRIR SUR [CONVERGENCES-AESIO.FR](https://convergences-aesio.fr)**

**Des témoignages d'experts sur :**

- L'**exposome**, une notion clé pour une approche globale de la prévention santé expliquée en 3 minutes,
- Les risques pour la santé liés aux **nouvelles organisations du travail**,
- L'impact du **changement climatique** sur la santé des travailleurs.

**Les idées issues des ateliers de travail avec les partenaires sociaux en faveur :**

- D'une meilleure prévention des risques **psycho-sociaux**, au travers notamment d'un véritable **dispositif d'écoute paritaire**,
- De l'élaboration de plans de **mobilité durables pour les salariés**,
- De l'accompagnement de salariés atteints de **maladies chroniques**.

Et bien d'autres contenus encore.

Rendez-vous sur  
[convergences-aesio.fr](https://convergences-aesio.fr)

[aesio.fr](https://aesio.fr)



Santé • Prévoyance • Épargne • Retraite • Auto • Habitation

AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 PARIS. Document non contractuel à caractère publicitaire. 21-005-033



DÉCIDONS ENSEMBLE DE VIVRE MIEUX

GÉRALD BRONNER

# « Le temps de cerveau disponible, trésor de l'humanité »



Professeur de sociologie à l'Université de Paris, Gérald Bronner est également membre de l'Académie de médecine et de l'Académie des technologies. Dans son dernier livre, *Apocalypse cognitive\**, il en appelle à une prise de conscience face au déferlement d'informations sur internet et à la régulation de ce marché devenu hyperconcurrentiel.

## **Vous expliquez dans votre livre que nous n'avons jamais eu autant de « temps de cerveau disponible ». Quel usage en fait-on ?**

● Notre disponibilité mentale a été multipliée par huit depuis le début du <sup>XXI</sup><sup>e</sup> siècle. C'est ce que j'appelle le trésor le plus précieux de l'humanité. Nous ne l'utilisons pas forcément comme l'avait espéré un certain nombre d'intellectuels qui se sont penchés sur la question dès le début du <sup>XX</sup><sup>e</sup> siècle. Jean Perrin, physicien, ministre, fondateur du CNRS, disait que ce temps libéré serait utilisé pour se cultiver et faire de la science, « dans les limites de notre cerveau ». Parallèlement à cette augmentation du temps libre, la disponibilité de l'information a progressé comme jamais ; 90% des informations accessibles aujourd'hui ont été produites ces deux dernières années. Dans cet océan d'informations, devenu un véritable marché concurrentiel, ce ne sont malheureusement pas les informations les plus rationnelles, les plus solides et les mieux argumentées qui sont gagnantes.

● **“LE PRODUIT QUE L'ON RÉGULE, C'EST L'EXPRESSION, DONC C'EST UNE PROPOSITION POLITIQUE À MANIER AVEC UNE EXTRÊME PARCIMONIE.”**

## **Par quel type d'informations notre attention est-elle captée ?**

● Par certains produits typiques, liés à un effet psychologique baptisé *cocktail party*. Dans une soirée, on baigne dans une cacophonie d'informations mais on n'en traite que quelques-unes, par exemple, la conversation que nous avons avec un ami. Si, dans ce brouhaha, votre prénom est prononcé, ou le mot sexe, ou encore si un conflit éclate ou si un danger se manifeste, votre attention est alors attirée par ces éléments saillants, ils auront un avantage concurrentiel sur les autres.

C'est pareil sur internet. Le fonctionnement du cerveau s'emboîte intimement avec le fonctionnement du monde numérique. L'offre du marché a tendance à s'aligner sur notre demande, nos obsessions intellectuelles, la sexualité, la conflictualité. Il n'est pas question de porter un jugement moral, mais toute la question politique est de savoir si nous ne sommes que cela.

## **Quid du principe de liberté revendiqué par les fondateurs de l'internet ?**

● Ils se sont largement trompés sur le devenir de leur création. Ils croyaient que la libre circulation des idées ferait émerger les meilleures idées, les plus rationnelles ; or ce que fait émerger la logique de marché, ce sont les idées les plus efficaces du point de vue des attentes intuitives de notre cerveau. C'est pour cela que les *fake news* ont un tel succès, qu'elles suscitent plus d'attention et se répandent plus vite.

## **Avec pour conséquence un risque démocratique ?**

● Oui très profondément. Quand il a été élu en 2016, Donald Trump avait gagné cette bataille de l'attention, même si c'est loin d'être la seule explication de son arrivée au pouvoir. Il faut réfléchir à cette question de la modération du marché de l'information. La noblesse du politique est d'essayer d'introduire de la norme et de l'éthique en vue d'atteindre le bien commun. En l'occurrence, pour le marché de l'information, c'est éviter les discours de haine envahissants, une conflictualité qui nous abasourdit, une indignation morale tous les deux jours sur Twitter, comme cela a été mesuré, avec les effets de polarisation et de radicalisation qui nous fatiguent tous.

## **Comment procéder ?**

● Cette régulation peut se faire en ayant en tête la charge liberticide qu'il peut y avoir dans cette démarche. Le produit que l'on

régule, c'est l'expression, donc c'est une proposition politique à manier avec une extrême parcimonie. Je ne suis pas pour la censure, mais il est possible de penser l'ordre d'apparition de l'information. On pourrait donner un avantage concurrentiel à certains produits, comme on taxe à la frontière. Privilégier, par exemple sur le sujet de la vaccination, qui est si essentiel, les informations issues de la science. On peut faire en sorte que les algorithmes ralentissent les infox. Il existe toute une gamme d'interventions possibles. Celle que je préfère, c'est le développement de l'esprit critique, c'est-à-dire des capacités pour chacun d'évaluer une information, de suspendre son jugement, de ne pas tomber dans les biais cognitifs, d'avoir une pensée plus analytique pour réguler soi-même ce que l'on va lire, *liker*, etc.

## **Cela commence à l'école ?**

● Absolument. J'ai accepté d'être membre du Conseil scientifique de l'Éducation nationale, et nous avons présenté notre premier rapport sur le développement de l'esprit critique à l'école. C'est ma façon de contribuer, de ne pas être dans la seule analyse. Un moment donné, il faut remonter les manches. ●

**Propos recueillis par Marie-Nadine Eltchaninoff**

\* *Apocalypse cognitive* (éd. PUF, 396 pages). Il a aussi publié *La Démocratie des crédules*, sur le complotisme et les fake news (éd. PUF, 360 pages).



Retrouvez cet entretien dans la rubrique « Débats » sur [www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

# NATURALISATION

## Français en devenir

Guillaume Lefèvre

En 2019, 112 626 personnes (*source Insee*) ont acquis la nationalité française. Intégration dans la vie sociale et économique, régularité du séjour dans le pays, mariage avec un Français... les biais et motivations pour se faire naturaliser sont multiples. Une démarche qui varie en fonction du profil du demandeur.

### LES CONDITIONS À RÉUNIR

- Le demandeur doit être majeur pour être naturalisé, mais il peut déposer sa demande dès ses 17 ans. Un mineur dont l'un des parents obtient la nationalité française est éligible à la naturalisation. Son titre de séjour doit être valable lors du dépôt de la demande.
- Le demandeur doit résider en France depuis au moins cinq ans. La durée de résidence requise est de quatre ans en cas de mariage avec un Français. Et de deux ans si le demandeur possède un diplôme de l'enseignement supérieur français après deux ans d'études ou s'il a accompli un « parcours exceptionnel d'intégration » (activités ou actions accomplies dans les domaines civique, scientifique, économique, culturel ou sportif...). Aucune durée de résidence n'est requise si le demandeur possède le statut de réfugié; s'il vient d'un pays francophone et que le français est sa langue maternelle; s'il vient d'un pays francophone et a été scolarisé cinq ans ou plus dans un établissement enseignant en français; s'il a effectué son service militaire ou a été engagé dans l'armée française, ou s'il a rendu des services exceptionnels à la France. Dans certains cas, la demande peut être faite depuis l'étranger. La durée de résidence ne justifie pas à elle seule l'accession à la nationalité.
- Le demandeur doit « prouver son assimilation à la communauté française ». Il justifie d'un niveau oral et écrit B1 en français (attestation de réussite à un test ou diplôme français). Il est inséré professionnellement (CDD, CDI, intérim...). Il adhère aux principes et aux valeurs de la République. Il connaît l'histoire, la culture et la société françaises.

- Il ne doit pas avoir été condamné en France à une peine de plus de six mois de prison sans sursis ni avoir été condamné pour un crime ou un délit constituant une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation ou avoir été condamné pour un acte de terrorisme.

### QUELLES DÉMARCHES ?

Le candidat adresse sa demande en ligne via la plateforme de naturalisation dépendant de son lieu d'habitation. Les pièces justificatives à fournir varient en fonction du demandeur (photocopie du titre de séjour, attestation de mariage ou de Pacs, casier judiciaire...). La démarche coûte 55 euros (timbre électronique). Les documents doivent être traduits en français. Dans l'attente de l'étude du dossier, un récépissé est délivré au demandeur. L'administration a au minimum douze mois et jusqu'à dix-huit mois après la remise du récépissé pour répondre à la demande de naturalisation.

### SE PRÉPARER

L'administration contacte les différents organismes consulaires et sociaux, s'assure du passé judiciaire du demandeur en France et à l'étranger. Elle le convoque pour un entretien, que celui-ci pourra préparer à l'aide du livret du citoyen, pour s'assurer « de son assimilation à la communauté de vie française ». Ce document rappelle les valeurs et les principes de la France, son fonctionnement

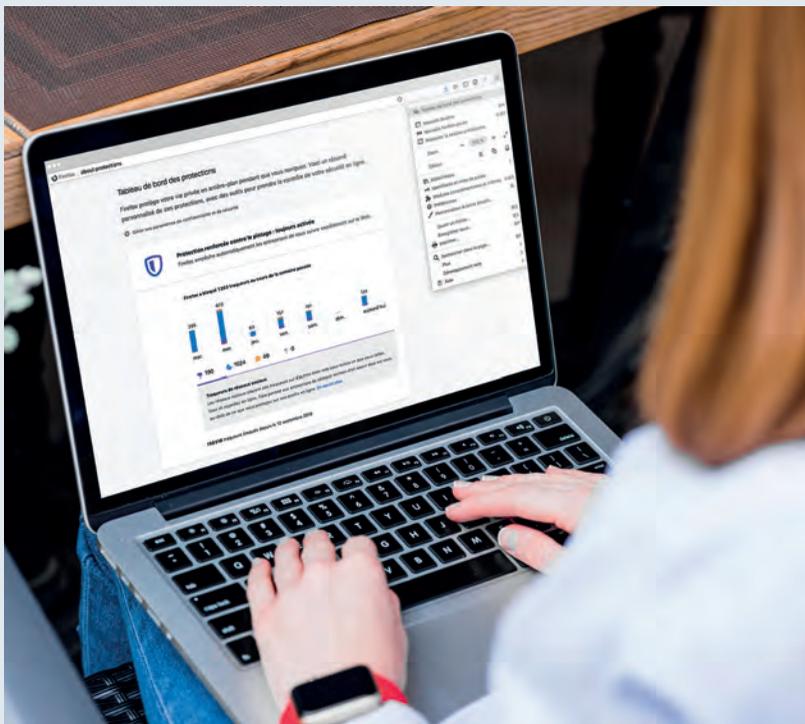
démocratique et revient sur les grandes dates historiques. À la fin de l'entretien, le demandeur signe la charte des droits et devoirs du citoyen français (consultable sur le site [www.immigration.interieur.gouv.fr](http://www.immigration.interieur.gouv.fr)).

En cas d'acceptation de la requête par l'administration, un courrier est adressé au demandeur l'informant de son inscription dans le décret, après sa publication au *Journal officiel*. En cas de refus, l'administration doit motiver sa décision. Un recours administratif auprès du ministre chargé des naturalisations peut être déposé dans les deux mois suivants. Pour plus d'informations : [www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/naturalisation](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/naturalisation) ●

### Bon à savoir

**Les travailleurs en « première ligne » pendant la crise sanitaire (agents d'entretien, aides à domicile, postiers, livreurs, personnels de santé, personnels de l'éducation et de l'enseignement...) et résidant en France depuis au moins deux ans peuvent bénéficier d'une facilitation d'accès à la naturalisation. Ils ont jusqu'au 15 septembre 2021 pour déposer leur dossier de demande. La liste complète des métiers et secteurs éligibles est disponible sur le site du ministère de l'Intérieur ([interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr)).**





COOKIES

# Mieux protéger sa vie privée numérique

Claire Nillus

Ces petits fichiers informatiques gourmands traquent et collectent les données personnelles des internautes. Une modification récente de la réglementation devrait permettre de mieux se protéger.

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021, pour se rendre sur un site web, il faut faire le choix entre « accepter » ou « refuser » les cookies stockés par un serveur sur un ordinateur, un téléphone ou une tablette, et associés à un domaine web. Déposés par les éditeurs de sites, ces petits mouchards ne causent aucun dommage numérique (l'importation de virus, par exemple) mais ils gardent en mémoire toutes les opérations effectuées par l'utilisateur. Ce qui complique un peu la donne, c'est qu'il existe différents types de cookies.

## NÉCESSAIRES OU PUBLICITAIRES

Les cookies dits techniques ou nécessaires sont utiles au bon fonctionnement d'un site internet et aux services qu'il offre, comme la possibilité de faire des réservations, des achats ou retourner sur des pages sur lesquelles on a effectué des recherches. Plus embêtants sont les cookies « publicitaires » générés par des sociétés autres que l'opérateur du site visité et qui enregistrent les préférences de navigation de l'internaute afin de lui proposer des offres ciblées, en lien avec ses centres d'intérêt...

Ces informations collectées sont parfois sensibles puisqu'elles peuvent révéler les habitudes de vie d'un internaute (orientation sexuelle, opinion politique, état de santé, etc.). C'est pourquoi la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a adopté de nouvelles règles et recommandations sur leur usage.

## REFUSER OU ACCEPTER

Selon la Cnil, la présence seule d'un bouton « Paramétrer » en complément du bouton « Tout accepter » rend la possibilité de refuser les cookies plus complexe que leur acceptation. Devoir répondre à un questionnaire avant de pouvoir naviguer dissuade le refus et ne répond pas aux exigences de protection des données privées. De même, certains sites multiplient le nombre de clics nécessaires pour accéder au bouton « Tout refuser », ce qui, là encore, favorise l'acceptation de cookies par défaut.

## CE QUI DOIT CHANGER

L'un des principaux changements introduits par la Cnil est le fait que la navigation seule ne peut plus être considérée comme un consentement tacite au dépôt de cookies.

Le consentement doit désormais être matérialisé par un « acte positif clair » en cliquant sur un bouton « Tout accepter ». Depuis le 1<sup>er</sup> avril, l'utilisateur doit pouvoir accepter ou refuser la présence des cookies « avec le même degré de simplicité ». Le design choisi par l'éditeur du site doit donc dorénavant faciliter ce choix, en apposant, par exemple, sur la page deux boutons de même taille au même niveau de lecture. De plus, le bandeau cookies qui apparaît sur la page d'accueil d'un site web doit « détailler les finalités pour lesquelles ces cookies sont déposés sur les appareils des utilisateurs ». Les mentions telles que : « ce site utilise des cookies » ou « des cookies sont utilisés pour améliorer l'efficacité des services qui vous sont proposés » ne sont pas suffisantes, précise la Commission. Il doit être également possible pour l'internaute de refuser les traceurs en fermant simplement ce bandeau.

Pour accompagner les acteurs publics et privés dans leur démarche de mise en conformité de leurs sites, tous les conseils pratiques et outils nécessaires sont disponibles sur le site [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

Bon à savoir

## Comment échapper aux traceurs ?

Pour se débarrasser plus facilement des cookies enregistrés sur un navigateur, il est possible de supprimer l'historique des pages visitées ou bien de configurer son navigateur pour refuser le stockage de cookies.

### ● Gérer les cookies dans Chrome

Dérouler le menu à droite de la barre d'adresse du navigateur (trois petits points verticaux) puis « Paramètres », sélectionner « Confidentialité et sécurité » et « Cookies et autres données des sites ».

### ● Gérer les cookies dans Firefox

Aller dans le menu à droite de la barre d'adresse du navigateur (trois petits traits) puis « Tableau de bord des protections » et « Gérer vos paramètres de confidentialité et de sécurité » et « Vie privée », puis « Protection » standard, stricte ou personnalisée.

### ● Les autres navigateurs

Effectuer la même démarche via le menu d'aide.

## SMIC

Montant au 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- **10,25 €** brut horaire
  - **1554,58 €** brut mensuel pour 35 heures hebdomadaires.
- À défaut d'accord ou de convention, les taux de majoration horaire sont fixés à :
- 25% de la 36<sup>e</sup> à la 43<sup>e</sup> heure travaillées dans la même semaine;
  - 50% pour les heures suivantes.



## SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ET EMPLOYÉ

Entreprises de 10 salariés ou plus, hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales.

- **+0,3%** au 4<sup>e</sup> trimestre 2020
- **+1,6%** sur un an.



## MINIMUM GARANTI

Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est établi à **3,65 €** en 2021.

## PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

**3428 €** par mois, **41136 €** par an (chiffres pour 2021).

## INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

- Hausse de **0,6%** en mars
- Hausse de **0,1%** en avril
- Hausse de **1,2%** sur un an.



## ALLOCATIONS FAMILIALES

Montants calculés sur le revenu net catégoriel de 2019.



► Avec **deux enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 69 933 €, le montant de base s'élève à : **132,08 €**
- ressources comprises entre 69 933 € et 93 212 € : **66,04 €**
- supérieures à 93 212 € : **33,02 €**



► Avec **trois enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 75 760 € : **301,30 €**
- ressources comprises entre 75 760 € et 99 039 € : **150,66 €**
- supérieures à 99 039 € : **75,33 €**



► Par **enfant supplémentaire** :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 81 587 € : **169,22 €**
- ressources comprises entre 81 587 € et 104 866 € : **84,61 €**
- plus de 104 866 € : **42,31 €**

## ASSURANCE-MALADIE

Les dépenses du régime général progressent de **8,2%** en rythme annuel.



## REVENU MENSUEL DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Montants forfaitaires

- Personne seule : **565,34 €**
- Couple sans enfant ou personne seule avec une personne à charge : **848,01 €**
- Par personne à charge supplémentaire : **226,14 €**

Variant en fonction des ressources du foyer.

## CHÔMAGE-ASSURANCE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à **12,05 €** + une part variable égale à **40,4%** du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme doit être comprise entre **57%** et **75%** du salaire journalier de référence. Minimum : **29,38 €** par jour, après un emploi à taux plein. Le montant de l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (Aref) est de **21,04 €** au minimum.

## CHÔMAGE-SOLIDARITÉ

L'allocation de solidarité spécifique s'élève à **16,89 €** par jour à taux plein.

## RETRAITE

Minimum contributif : **645,50 €** par mois. Minimum contributif majoré : **705,35 €**. Le plafond des revenus pour l'attribution du minimum contributif est fixé à **1203,37 €** par mois.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) : **906,81 €** par mois pour une personne seule sans ressources. Et **1407,82 €** pour un couple.

## HANDICAP

Le montant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'élève à **903,60 €** par mois pour une personne seule sans ressources.

## FONCTION PUBLIQUE



Valeur du point : **4,686 €** brut

## RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Point Agirc-Arrco : **1,2714 €**  
Point Ircantec : **0,48705 €**

## ÉVOLUTION DES LOYERS

L'indice de référence des loyers (IRL) de l'Insee, s'établit à **130,69** au 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Soit une hausse de 0,09% sur un an.



## Pour aller plus loin

- La CFDT met en ligne « Déchiffrages », les principaux indices économiques et sociaux en France, en Europe et dans le monde. Régulièrement mis à jour, cet outil réalisé en interne, est une mine d'informations fiables pour tous les adhérents : <https://www.cfdt.fr/chiffres>

## En savoir plus

- Assurance maladie [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- Sécurité sociale [www.securite-sociale.fr](http://www.securite-sociale.fr)
- Mutualité sociale agricole [www.msa.fr](http://www.msa.fr)
- Allocations familiales [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- Handicap [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)  
[www.fiphfp.fr](http://www.fiphfp.fr)  
[www.handicap.gouv.fr](http://www.handicap.gouv.fr)
- Retraites [www.lassurance retraite.fr](http://www.lassurance retraite.fr)  
[www.agirc-arrco.fr](http://www.agirc-arrco.fr)
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- Formation [www.orientation-pour-tous.fr](http://www.orientation-pour-tous.fr)





# LIRE VOIR ENTENDRE

Photographie de Lynda Bengalis, à l'origine publiée dans le magazine *Life* (1970), en pleine création © Henry Grosskrinsky © Lige Inc.

## 👁️ | Elles font l'abstraction Aggiornamento féministe

Le Centre Pompidou (Beaubourg), à Paris, propose de découvrir le rôle des artistes femmes, trop souvent occulté ou minoré, dans la révolution de l'art abstrait au xx<sup>e</sup> siècle. Peinture, photographie, arts textiles, performances : cette exposition montre la richesse de l'engagement des femmes dans ce mouvement artistique et révèle les processus d'invisibilisation à l'œuvre, comme ce fut le cas pour Sonia Delaunay, dont la création prolifique et avant-gardiste a longtemps été éclipsée par celle de son mari Robert Delaunay. En prélude à l'exposition, le centre Pompidou propose, sur la plateforme [www.fun-mooc.fr](http://www.fun-mooc.fr), « Elles font l'art », un cours gratuit, accessible sur inscription jusqu'au 25 juin.

« Elles font l'abstraction », à Paris, jusqu'au 23 août, puis au musée Guggenheim de Bilbao (Espagne), du 22 octobre 2021 au 27 février 2022.

## Bertrand Tavernier

### À lire et à voir

À chaque mot qu'il a écrit ou prononcé, dans chaque plan qu'il a tourné, en cinquante ans de carrière, près de trente films et quelques livres, Bertrand Tavernier exprimait une seule et même passion : le cinéma. « *L'amour du cinéma m'a permis de trouver une place dans l'existence* », disait-il. Et ce constat sans détour est d'une telle évidence qu'il en a fait le titre d'un dernier livre d'entretiens en forme de mémoires. D'autres souvenirs de cette passion qu'il avait tant à cœur de partager sont rassemblés dans un documentaire éblouissant : *Voyage à travers le cinéma français*. Une immersion dans le cinéma hexagonal tel que Bertrand Tavernier l'a vu, vécu, ressenti et réfléchi. Le réalisateur transmet à tous ce qu'on peut y apprendre, une histoire commune dont les films sont le reflet, un cinéma grâce auquel, en effet, on peut « *trouver une place dans l'existence* ». ●

**L'amour du cinéma m'a permis de trouver une place dans l'existence - Post-scriptum à Amis américains - Conversation avec Thierry Frémaux.**  
Actes Sud, octobre 2019, 96 pages.  
**Voyage à travers le cinéma français,** Gaumont DVD, en film ou série (8 x 52 minutes).



### Un Voyou inclassable

#### Chroniques terrestres

On peut dire que Voyou est prolifique. Artiste français et francophone de la scène pop, Thibaud Vanhooland (de son vrai nom) a publié, en l'espace de deux ans, un album et deux mini-albums, dont cet EP *Chroniques terrestres (vol. 1)*, sorti tout récemment. Alors que ses chansons sont habituellement agrémentées de sa poésie, Voyou déroge cette fois-ci à la règle. Les *Chroniques terrestres* sont donc largement instrumentales, ce qui laisse une latitude très appréciable à la trompette, son instrument de prédilection. Les mélodies pop recourent des sonorités jazz, hip-hop ou orientales, comme sur le seul titre chanté, « Malika », un *featuring* avec la chanteuse arménienne Jacqueline Baghdasaryan, du groupe Ladaniva, une pépite où il est question d'une femme, Malika, qui « *danse pieds nus* » et « *nage avec les poissons* ». De quoi se laisser porter vers d'autres horizons.

**Chroniques terrestres (vol. 1)**  
Label Entreprise.



### Paris vagabond Duo de choc

Comme ils sont joyeux, plein de bonne humeur et capables du meilleur ! Il est ténor et se nomme Fabien Hyon ; soliste,

il dispose d'une belle voix, d'une intelligence du texte. Elle s'appelle Juliette Sabbah, joue du piano de façon rigoureuse et sensible ; accompagner réclame de la science, une dialectique de la présence et de la discrétion, toutes choses qu'elle possède, cela s'entend. Joseph Kosma et Francis Poulenc tiennent le haut du pavé de cet hommage à Paris. Prévert, Éluard, Apollinaire leur donnent des mots pour le dire, pour exprimer la fantaisie d'une ville-monde qu'il est de bon ton, de nos jours, de dénigrer, mais qui n'a pas fini de surprendre l'univers.

**Paris vagabond.** Label Home Concert/Passavant Music.

### Fait divers

#### Un coupable idéal

Un crime non élucidé, un suspect incarcéré sans preuves, une France rurale « *où la vie coule transparente comme un verre d'eau* » : Florence Aubenas, grand reporter au journal *Le Monde*, poursuit son journalisme d'immersion et signe ce livre au terme de sept ans d'investigation. Pendant toutes ces années, l'enquête policière, suivie par l'auteure dans les moindres détails, patine, et l'assassinat d'une postière enceinte, tuée de vingt-huit coups de couteau, dans un village du Haut-Bugey (Ain), demeure inexplicable. Entre-temps, ce fait divers apparemment banal met en cause un trio de jeunes hommes bien connu de la justice locale, dont Thomassin, acteur, SDF et alcoolique, qui a la tête du coupable idéal. Mais il n'y a finalement rien d'ordinaire dans ce crime. C'est ce que montre Florence Aubenas en redonnant à chaque protagoniste une épaisseur et un alibi solide.

**L'inconnu de la poste,** Florence Aubenas, Éditions de l'Olivier, 240 pages.



# Elles ont été les Premières!

100 femmes exceptionnelles

Textes Méлина Gazsi et Suzanne Kestenberg  
Illustrations Gomargu - Préface Julie Gayet



Éditions de La Martinière

## Girl Power!

### Elles ont ouvert la voie

Tout le monde apprend à l'école que Christophe Colomb a été le premier à découvrir l'Amérique ou que Neil Armstrong a été le premier homme à marcher sur la Lune. Mais les programmes scolaires font bien peu de cas de toutes ces femmes qui ont été les premières. Exploratrices, artistes, astronomes ou astronautes, pilotes de l'air, informaticiennes, ministres, journalistes, ingénieures, militantes pour le droit des femmes... : c'est à toutes ces pionnières que Méлина Gazsi et Suzanne Kestenberg ont souhaité rendre hommage. Cent portraits de femmes qui ont ouvert la voie. À découvrir sans tarder. ●

**Elles ont été les premières! 100 femmes exceptionnelles.** Textes de Méлина Gazsi et Suzanne Kestenberg, illustrations de Gomargu, préface de Julie Gayet. Éditions de La Martinière, 192 pages.

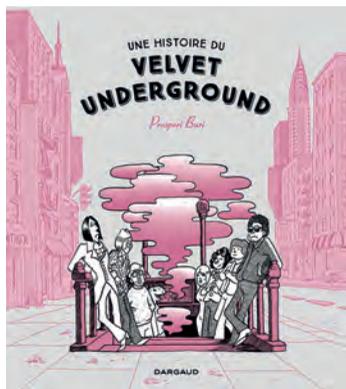
## BD rock historique

### Velvet confidentiel

Lou Reed, leader du légendaire groupe new-yorkais The Velvet Underground, était l'antithèse du comique troupier. On lui trouve pourtant de faux airs de Buster Keaton en perfecto sous le crayon du dessinateur Prosperi Buri. Fêru de musique aux décibels à arracher les tympans, Buri écorne gentiment et avec beaucoup de dérision la courte vie du groupe de rock - (on rayera de nos mémoires une piteuse tentative de reformation) - le plus influent des cinquante dernières années. Bataille d'ego, producteurs véreux, parrainage d'un touche-à-tout de génie mais qui n'entend rien à la musique (Andy Warhol)... Le tout est traité avec un second degré jubilatoire.

Et une admiration sans bornes pour une formation hétéroclite qui n'a vendu qu'une poignée de disques mais a donné l'envie à plusieurs générations de jeunes musiciens de monter leur propre groupe.

**Une histoire du Velvet Underground,** Prosper Buri. Dargaud, 80 pages.



## De quoi aimer lire...

### Gourmandise littéraire

Dans ce recueil de dix nouvelles, il est surtout question d'amour mais aussi de folie, d'amitié, de solidarité. Non pas de manière mièvre mais fiévreuse, à travers les histoires de personnages cabossés, aux âmes tourmentées, aux destins heurtés. Où chacun trouve-t-il de quoi aimer vivre, dans quel ressort, dans quelle force? Comme à son habitude, Fatou Diome nous enchante par son style impétueux comme un torrent de montagne, aux mots qui rebondissent, éclaboussent. Chacune de ses nouvelles se savoure comme une gourmandise. Vingt ans après *La Préférence nationale*, Fatou Diome nous démontre avec brio et malice que « *chercher le bonheur, c'est oser le vertige* ».

**De quoi aimer vivre - Nouvelles,** Fatou Diome, Albin Michel, 240 pages.



## Jazz en roses

### Alors on danse!

Avishai Cohen est un homme-orchestre. Il chante, il joue de la basse électrique, de la contrebasse, du synthétiseur, il compose.

Passionné de culture classique, il a sollicité l'Orchestre symphonique de Göteborg et réalisé ce cocktail de musique savante intitulé *Two Roses*. Autant le préciser, la sensualité s'invite à chaque mesure dans cet album. On y danse un peu comme aux Caraïbes, et les orchestrations de Robert Sadin ont le soyeux de la haute couture. Atteignant les sommets de la singularité, l'artiste intègre à son programme d'antiques mélodies séfarades ou ashkénazes, des airs populaires israéliens. Tout cela fonctionne à merveille, avec naturel. On écoute à la voile, bercé d'horizons paisibles. Heureux comme Dieu en jazz.

**Two Roses,** Avishai Cohen. Label Naïve / Believe

## Conversations avec Abbas Kiarostami

### Chroniques iraniennes

En attendant une exposition au Centre Pompidou et une rétrospective en salles, ce livre d'entretiens menés sur plusieurs années par le critique américain Godfrey Cheshire nous donne à découvrir un Abbas Kiarostami jusqu'ici inconnu. Centré sur ses premiers films réalisés en Iran et les œuvres qui l'ont révélé au monde entier (de *Où est la maison de mon ami?*, en 1987, au *Vent nous emportera*, en 1999), le cinéaste y raconte la genèse de chacun et, partant, fait la chronique de l'Iran de l'après-révolution, des aspirations et désillusions d'un peuple, transcrites dans une œuvre dont ces entretiens dévoilent aussi la dimension autobiographique. On y lit sa curiosité à l'égard de ce qu'il filme, on y retrouve ce regard à la fois contemplatif mais toujours inattendu, oblique, sur les êtres et les choses, qui fait la poésie et la grâce d'un cinéma bien moins austère qu'on ne le croit (et parfois le décrit).

**Un cinéma de questions - Conversations avec Abbas Kiarostami.** Editions Carlotta, 176 pages, avec photos.



## Critique sociale Humour trash et vieilles dentelles

On voit bien le propos édifiant que le commanditaire du film, une église luthérienne, avait en tête en confiant en 1973 ce projet au « Roi des zombies » George A. Romero (qui tournait à l'époque ce qu'il pouvait pour subsister) : les difficultés discriminantes de l'âge, les handicaps, la solitude, l'indifférence et le mépris dans une société figurée par un *Amusement Park*

où les vieux n'ont pas leur place. Le film aurait pu être gentil et larmoyant, mais le réalisateur de *La Nuit des morts-vivants* (1968) en a fait un film cauchemardesque. Romero radicalise la critique pour camper une société terrifiante où règnent le profit et la violence, à l'image des futurs *Zombie* (1978) et *Land of the Dead - Le Territoire des morts* (2005), humour noir compris. Quant au message religieux qui faisait sans doute partie du cahier des charges, il a disparu du résultat final, ce qui explique sans doute que le film soit resté si longtemps dans sa boîte. À découvrir, en attendant d'autres pépites méconnues du maître de l'horreur.

**The Amusement Park**, George A. Romero, sortie en salles prévue le 2 juin 2021.



## Bach en miroir

Joerger et son piano à bretelles

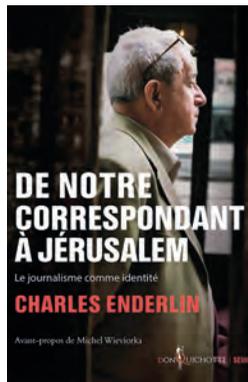
Quand elle amorce le célèbre *Prélude et Fugue n° 1* de Bach, Marie-Andrée Joerger nous tire les larmes. Non parce qu'elle transgresse les codes en jouant ce compositeur à l'accordéon, mais parce qu'elle démontre que cet instrument populaire est une extraordinaire machine à produire des émotions. Les compositeurs classiques et leurs sublimes partitions, sous les doigts de cette artiste au visage espiègle, deviennent des frères de la rue, des aristos de la gambille. Mozart et Clara Schumann, le musicien contemporain Thierry Escaich – un régional de l'étape puisqu'il a débuté en jouant de l'accordéon – font partie de cette équipée merveilleuse. Ne manquez pas le bal de Marie-Andrée Joerger.

**Bach en miroir**, Marie-Andrée Joerger. Label Klarthe.

## En direct de Jérusalem

Métier passion

Arrivé en Israël en 1968, Charles Enderlin travaille d'abord à la radio israélienne dans la section francophone puis, à partir de 1981, il suit les événements du conflit israélo-palestinien pour la télévision française et sera correspondant jusqu'en 2015. Charles Enderlin dévoile les coulisses du métier : les propositions de sujets, le traitement de l'actualité si sensible dans cette région du monde. Il explique ce qu'était son quotidien. Les contacts avec tous les acteurs du conflit, de la gauche à la droite, des Israéliens aux Palestiniens et même les plus radicaux des deux bords. Il parvient à se constituer des sources si solides qu'il devient vite le journaliste le mieux informé, capable de prévenir sa rédaction d'événements essentiels.



En donnant les ficelles du métier, il couvre l'histoire du conflit dans un livre nécessaire. Journaliste, documentariste, historien, Charles Enderlin, souvent attaqué, reste un professionnel exceptionnel.

**De notre correspondant à Jérusalem - Le journalisme comme identité**, Charles Enderlin. Éditions Don Quichotte, 352 pages.

# PETITES ANNONCES

## LOCATIONS VACANCES

### OFFRES

**04 Peyrus.** Stud tt éq (TV, plaq, micr-o, lav-ling). Rdc d'une villa, pisc partagée. 5 mn à pied comm, 50 m rando VTT/pédestre. 25 km Manosque, Digne, Sisteron. 400 €/sem juin, 500 €/sem juil/août. Tél. 0685525954

**05 Guillestre Queyras.** Stud 2 pers, exp sud, rdc villa, jard, Park. Libre juin à sept. 250 €/sem. Tél. 0442210855 - 0686743181

**06 Cannes-croisette.** Stud 28 m<sup>2</sup>, rénov, tt éq, Sal/ch (canap-lit 140 & armoire-lit dble), TV, balc, store, cuis US éq, dche, lav-ling, WC ind, park grat. 4<sup>e</sup> étage avc asc, gard. Prox comm & Martinez, 50 m plag, séj ss voit. Non fum. À partir de 300 €/sem, réduc si quinz : 50 € pr adh CFDT. Tél. 0647759807

**06 Grasse.** F2, 1 ch, 1 séj, 2/4 pers, 34 m<sup>2</sup>, sur les hauteurs. Calm, lumin, cuis US, 2 terras 8 m<sup>2</sup>, sdb, WC ind, Wifi, 250-450 €/sem, loc mois stag/étud/mut. Tél. 0609482300 - jm.ghisalberti@wanadoo.fr - www.ghisalberti.net



Un service de petites annonces est offert à nos lecteurs réguliers. Il est réservé aux particuliers, à l'exclusion des organisations, groupements ou associations. Pour en bénéficier, vous devez indiquer votre numéro d'identification d'abonné ou joindre l'étiquette d'envoi du journal. Des annonces toutes catégories (sauf à caractère commercial ou matrimonial) sont possibles, la rédaction se réservant le droit de ne pas retenir celles qu'elle jugerait choquantes ou de différer celles qui relèvent plutôt de l'affichage de quartier.

Par ailleurs, *CFDT Magazine* décline toute responsabilité quant à la qualité des prestations proposées.

Écrire à : **CFDT Magazine, service des petites annonces, 4 bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19** ou par email : **petitesannonces@cfdt.fr**

**06 Le Cannet.** F2 au 1<sup>er</sup> étage, 2 pers, tt éq. 3 km de Cannes, son festival, plag sable fin, bus 100 m. Animx ok. 250 €/sem ttc. Tél. 0493460027

http://loue06.simplesite.com

**11 Gruissan.** Villa, 4 pers, tt éq. Cuis éq (lav-vaiss, micr-o, frigo congél, lav-ling, divers électrom), sal angle, coin repas, 1 ch (lit 140), mezza (2 lits 1 pers), TV, clim. Terras demi-couv, table 6 pers, sal jard, plancha, plac Park priv ds résid sécur. Prox plag Grazel, ports, Pirat'Parc, comm, 10 km Narbonne. 700 €/sem + 100 € pr chien. Tél. 0689909399

**11 St-Pierre-la-Mer.** Appt F2, 4 pers, terrass vue s/mer. 500 m plage & ts comm. Park priv, TV. 250-460 €/sem. Tél. 0686171127 0384765880. christine.maussire@orange.fr

**12 Aveyron.** Mais. ind, 6 pers, gr terr. Tb situé entre Aubrac & gorges du Tarn. Clévacances. 371-665 €/sem. Tél. 0565755565

**12 Cransac-les-thermes.** Mais. 55 m<sup>2</sup>, tt éq, 4/5 pers. 2 ch, sàm, cuis tt éq, sdd, WC ind, grde terrass, bbc, sal jard. Camp, calm, 2,5 km ctre-ville, 3 km thermes. 207 €/sem. Tél. 0673911500

**12 Montbazens.** Gîte 4/5 pers pl pied, 2 ch, sdb, WC, terr 2800 m ombragé, BBQ, sal jard. TV, lav-linge, Wifi, grde terrass ombrage, ctre bourg 750 m, prox comm service, stat verte vac, cure thermique 11 km, 40 km Rodez, 30 km Figeac, 170-270 €/sem sel pér. Tél. 0565806697 (soir)

**13 Marseille.** (Port des Goudes) Mais. T3, 50 m<sup>2</sup>, 4/5 pers, tt éq. Clim, ptt terrass sud, 50 m mer. Environ except ds Parc national des calanq. Acc facil TGV, transp commun, séj ss voit poss. Rue piétonne calm, idéal vac fam, randos, baignad, escalad plong, voil & visit Marseille. 60 €/nuit le we, 450-650 €/sem juil/août. Tél. 0615992948 jeanclau.rault@gmail.com

**14 Merville-Franceville.** Ptte mais. grd jard clos, 4/6 pers ds stat balnéaire fam. Cuis US éq (micr-o, four, lav-ling, cafet, bouill), sal (TV, canap-lit), 2 ch, sdb, BBQ, terrass, sal jard. Park grat en ville, poss garer auto dans allée jard. Quart calm, 10 mn plag à pied, prox comm et ctre-ville. nbse act : baign, rando, kitesurf, paddle, catamaran, écol nat, ctre équestres. Sites historiques et naturels non loin. Anmx nn ok. 650 €/sem l'été, variable suiv nbr pers. Tél. 0658180691

**17 La Rochelle.** F2, 30 m<sup>2</sup>, 2 pers, tt éq. Lumin, calm, 3<sup>e</sup> étage (ss asc), vue 360° tour Lanterne & ville sur terras 10 m<sup>2</sup>. En ctre-ville, ss nuisance, 50 m plag, casino, parc & port. Animx non ok. Loc juil à sept, 320 €/sem, 600 €/quinz. Tél. 0247932004 - 0618418035 jeanne.petrautl1@orange.fr

**22 Paimpol.** Ferme pierre xix<sup>e</sup>, mitoy proprio, 3 épis GrdF, 4 pers, tt éq. Rdc : séj coin cuis, sal/sàm 32 m<sup>2</sup>, ch 15 m<sup>2</sup> (lit 160), sdd, WC ind. étage. ch 15 m<sup>2</sup> (2 lits 1 pers+ lit bb toile). entr ind, grde terrass,

cour, jard 2000 m<sup>2</sup>. 3 km embarc Île de Bréhat, calm, acc direct du jard à mer. Wifi grat, loc tte l'an, animx non ok, ménag inclus. Tél. 0296558154. www.glpe.free.fr gitetraounod@gmail.com

**22 Perros-Guirec.** Mais ds ferm xviii<sup>e</sup>, gîte 3\*, 2-3 pers. 90 m comm, 2 km mer & côte de Granit rose, Ploumanac'h, Trégastel. 210-460 €/sem. Tél. 0698317825 run-ar-marec-gite-perros-guirec-saint-quay-perros.fr - bernadette.lebonnic7@orange.fr

**22 Port-Blanc, Penvénan.** Mais. tradi lumin, total rénov, 4 pers. Pav avc cuis tt éq, 2 ch (lit 140, 2 lits 90). SDB dche ital Terras ensol, jard clos, Park inter, 2 vélos à dispo. 100 m plag, GR34, voile, kayak, équit. Animx non ok. 350-550 €/sem + caut + ménag en sup. Tél. 0620813866

**22 Saint-Brieuc.** Mais. 5-6 pers. 3 ch, sdb, 2 WC, jard clos. 5 km mer, 1 km centr, calm. 300 €/sem juil-août. Tél. 0662500754 mado.lefaucheur@gmail.com

**24 Périgord Vert.** 2 Gîtes, 4 pers chac, tt éq, spac & origxn. Lab "Accueil Paysan". Hameau Causse périgourdin, 1 h Sarlat, 30 mn Périgueux. truffe du périgord (visite grat). Certif AB. 350-390 €/sem sel pér, -5% adh CFDT. Tél. 0553059656 - 0679622871

**29 Concarneau.** Appt F2, 4 pers, tt éq, balc, prox ctre-ville, comm, port & plag à pied. 280-350 €/sem. Tél. 0662228163 - 0298958163

**29 Douarnenez-Tréboul.** Mais. 4-5 pers, tt éq. Jard clos (terrass, BBQ sal jard), Park priv. **Rdc :** véranda, cuis, sàm, sal, sdb, WC ind. **Étag :** 2 ch. plag, sentier côtier, port, marché & comm à pied. Tél. 0299710512 - 0672003306

**29 Guilvinec.** Mais. 58 m<sup>2</sup> lab 3 Cl, 4 pers, tt éq. Port/plag à pied. À partir de 310 €/sem. Tél. 0298582029 - rene.courtes@orange.fr

**29 Kerlour.** Mobil-h, 40 m<sup>2</sup>, terr priv. 3 ch, sdd, WC sep, terrass, 2 vélos. 200 m mer, prox GR, pêche à pied. 350 €/sem avr-juin. Tél. 0668133357

**29 Locquirec.** Camp "Fond de la Baie", carav 7 m, 4 pers (grd lit + 2 pl dinette). Sous auvent : BBQ élec, micr-o, frigo/ congél, cafet, plaq cuis (gaz fourni), grill-pain, bouill, tab/chais, ventil, vaiss, bain de soleil, télé. Bord mer, acc direct plag. Poss loc kayak/vélo ds camp. Loc sam-sam. Ling non fourni. 250 €/sem, frais camp à votre charge, contrat loc et état lieux fournis, arrhes réserv : 50% + chq caut sur place. Dispo : S27, 28, 33, 34. Tél. 0613333797 campinglocquirec.com

**29 Moëlan-sur-Mer.** Mais. authent 6 pers, 4 ch, tt éq. Jard clos 600 m<sup>2</sup>, cour priv. Entr plag & forêt domaniale, tr calm. Info & phot sur Aritel. Tél. 0686669298

**29 Morlaix.** Ptte mais, grd jard, 2 pers. Agréabl, calm, bord mer. 350-400 €/sem. Tél. 0298722520 -

quere.rouxel@wanadoo.fr

**29 Plouescat** (Porsguen). Mais 47 m<sup>2</sup>, 4 pers. 200 m plag & ptt port pêche, 3,5 km bourg. Prox : baign, rando, act nautiq (voile, char, kayak...) & équestre, pêche. Annonce sur Amivac n° 92733582 (éq, photos, tarif) Tél. 0672831259 - delhommeau.herve@orange.fr

**29 Plouhinec.** Appts 25 à 33 m<sup>2</sup> ds château Locquérán, 2 pers max (pandémie). 5 nuits minim. 47-99 €/nuitée, -15% dès 1<sup>er</sup> jour pour adh CFDT. Nettoyage tr stricte entre 2 séj. Tél. 0619040294

locqueran1870@gmail.com - https://locqueran.jimdofree.com

**30 Nîmes.** Mais 120 m<sup>2</sup>, 6 pers. 3 ch, grd jard arbor, bbc, charm, calm, terrass. 10 mn ctr-vil, prox comm, mer, Cévennes, Provence. Dispo du 9 au 29/8/21.

700 €/sem. Tél. 0664810660 paul.piani30@orange.fr

**34 Cap d'Agde.** Mais. mitoy ds pinède, 48 m<sup>2</sup>, 6 pers ds sid avc pisc. Sal, coin cuis, 2 ch (lit 140) + coin nuit ferm (lit superp), WC, sdb, terrass. Plag, ctre-port 15 mn à pied. 750 €/sem 25/7 au 29/8, 350 €/sem sept. Tél. 0679603396 philippe.hedrich@laposte.net

**34 La Grande-Motte.** F2 ds ptte résid, 4-5 pers. Plag 800 m par all piéto omb. Prox comm. 250-420 €/sem mai-oct. Tél. 0642080671 - 0475607234

**34 La Grande-Motte.** Appt 32 m<sup>2</sup>, 6 pers. Balc ferm, resid avc pisc, park priv. 3 min plag, ts comm. 600 €/sem 24/7 au 21/8/21, 400 €/sem 21/8 au 18/9/21, tte pér. Tél. 0678827369

**34 Valras-Plage.** Villa, 4 ad/4 enf, tt éq, 2 ch (grd lits), 2 ch (lits superp), 2 sdb. Clim, terrass, bbc, lav-vaiss, lav-ling, Park priv. Tél. 0685425590 - desplan@wanadoo.fr

**35 St-Malo/St-Servan.** Appt 6/8 pers, tt éq. Vue mer, gge, Wifi. 50 m plag, prox comm, ctr. 450-650 €/sem sel pér. Tél. 0674441915

**39 La Chaux-du-Dombief.** Chalet, 8 pers, tt éq, calm. Nbse act : lacs, rando, ski. Prox Clairvaux-les-Lacs, St-Laurent-en-Grandvaux. 350-560 €/sem sel pér, week-ends poss. Tél. 0789909922

**39 Les Rousses - Haut-Jura.** Appt 45 m<sup>2</sup>, 4/6 pers, tt éq, chemin., gar. Alt. 1120-1680 m, stat été/hiver, 3 km Suisse. Lac, golf, rando, ski alp/ski fond/raquet. Prox centr & comm. Courts séj poss. ANCV ok. Tél. 0384726133 veronique.detroit@laposte.net

**40 Landes.** Mobilh, 4 pers, tt éq, 2 ch, sdd, WC, terrass couv. Camp 4\*, pisc anim, brass, club enf, terr sport. 700 m lac, 6 km océan. 850-900 €/sem 32-33-34, 750 €/sem 35, 420 €/sem 36. bberthier.cfdt@gmail.com

**42 Monts du Forez.** (alt. 860) Gîte 2/6 pers. Cuis, séj, 3 ch, sdb, WC, 2 terrass. Prox Parc Livradois Forez, sur GR3 bis, rando, plan d'eau, ski. 45 km St-Etienne, 110 km

Clermont. 280-350 €/sem. Tél 0477762486 michel.pecelon@hotmail.fr

**44 Le Pouliguen.** Mais. 8-10 pers, calm, jard clos, 400 m mer. Loc tte l'an, WE/sem/quinz/mois. Tél. 0240012178

**44 Pornic.** F2 4/6 pers, tt éq (TV, lav-ling). Rés avc pisc. 500 m mer & comm. Photos sdem. 200-460 €/sem. Tél. 0241301757 - 0603503940

**44 Saint-Brévin. ÉCHANGE** Stud meubl 26 m<sup>2</sup>, 2 pers. Bord mer, comm, loisirs prox. Contre log ds Massif central ou autre. 15 j si poss en juil/août/sept. Tél. 0683862691

**47 Marmande.** Mais camp ds parc non clo, 4 pers. Séj, cuis, 2 ch, sdb, WC, gar. Pist cycl 5 min voie verte canal. Tél. 0553936049 (soir)

**50 Donville-les-Bains.** Mais de gard, 2 pers, 35 m<sup>2</sup>, tt éq ds propriété, pelouse arbor. Ling fournis. 400 m plag et thalass, prox îles anglo-norm, abbayes & manoirs. 360 €/sem juil-août pér. Tél. 0981788491

**62 Le Touquet.** Appt 4 pers, tt éq. Grde baie vitrée, balc pl ch, accès élec-ménag. Prox plag et comm, sect agréab. 100-180 €/WE, 190-400 €/sem. Tél. 0660804055 rouchosse@club-internet.fr appart-letouquet.e-monsite.com

**63 Mont-Dore.** F2 lumin 3\*, 200 m thermes. Idéal cures. Tél. 0685763679 locationcuresmontdore.wordpress.com

**64 Beyrie-sur-Joyeuse.** Git rural 2\*, PMR, 80 m<sup>2</sup>. Cuis tt éq (lav-ling, lav-vaiss), sal/sàm (TV, Wifi), 2 ch (lit 160 & 140, 2 x 90), 2 sdb, 3 WC. Terras 25 m<sup>2</sup>, sal jard, Park 2 pl. Ds terre Pays basque, entr mer & mont, 3 mn comm & serv (Hôpital), 40 mn Espagne, prox ferme en activité. ANCV ok, phot & dispo sur Amivac.fr N°: 91830370. 450 €/sem. Tél. 0673524881 xarlotenia@gmail.com

**65 Ancizan.** Mais. 60 m<sup>2</sup>, jard 400 m<sup>2</sup>, 4-6 pers, tt éq. Lav-ling, lav-vaiss, lit bb, BBQ, sal jard, garg. 6 km St-Lary-Soulan, skis, therm, 400 m comm. 500-600 €/sem dégr sel dur. Tél. 0630289686 thierry.alix157@gmail.com

**66 Canet-en-Roussillon.** Loc mobilh camping Mar Estang 4\*. 1100 €/sem août. Tél. 0612937486

**66 Port-Barcères.** F2 36 m<sup>2</sup>, 4 pers, 1<sup>er</sup> & dernier ét, tt éq. 250 m mer, comm & anim. 300-500 €/sem. Tél. 0643394837

**68 Alsace.** (prox Colmar, rte vins, Vosges). 43 m<sup>2</sup>, 2/4 pers tt éq, 1 ch, balc, cuis US, jard, BBQ, gar, draps fourn, Wifi. Gîte de Fr 3\* & 3 épis gîte de Fr. 250-380 €/sem, 160 €/WE. Tél. 0609482300 jm.ghisalberty@wanadoo.fr www.gite-ghisalberty.com

**67 Saassenheim.** Gîte 3 épis, 4\*, 50 m<sup>2</sup>, 2/3 pers, tt éq. 30 mn Colmar, Strasbourg. www.gites-de-france.com « La Clairière » (ref. 467G013439). 230-310 €/sem. Tél. 0673343808 - pierre.suzanne.otter@orange.fr

**73 Les Saisies.** Appt 4/5 pers, tt éq. Alt. 1650 m. Cab ferm + alcôv, séj, baie & balc pl sud. PK ds résid, casier, local skis. Prox comm & anim : lug s/rail, ctre aquat, bowling, rando, ski fond & alpin, prox des pistes. À partir de 190 €/sem. Tél. 0660804055 - 0326409680 http://appart-saisies.e-monsite.com

**73 Plan Peisey.** Stud 4 pers. Balc S/O. Domaine skiable 150 m Les Arcs/La Plagne & ski fond prox Parc Vanoise. 400-500 €/sem hiv & 300 €/sem été. Tél. 0686808236

**75 Paris v.** Appt, 3 pers, 2<sup>e</sup> étq. Sal/séj, 1 ch, cuis, sdb, WC ind. Métro Gobelins, quart Mouffetard, 10 mn jard plantes & quart Latin, 15 mn Luxembourg. Libre vac scol zone C

& du 11/6 au 5/9/21 (sauf 4-11/7). creynaudpaligot@gmail.com

**83 Sainte-Maxime.** Stud 33 m<sup>2</sup>, 2 pers, tt éq. 1<sup>er</sup> étq asc, park. Prox comm. Wifi, pas de clim, 800 m mer. Animx non ok. Dispo du 12/6 au 18/9/21. 450-750 €/sem. Loc 15 j de pref. Tél. 0783290230

**83 Six-Fours-les-Plages.** (prox. Sanary s/mer) Appt 2/4 pers. Ttes sais ds rés. calm, 400 m plag & prox comm. 250-490 €/sem. (Loc au mois poss. hors sais). Phot s/dem. Tél. 0494341319 - 0620715573 corail98@gmail.com

**85 Côte vendéenne.** (prox Sion s/L'Océan & St-Gilles-Croix-de-Vie) Appt F2 + cabine, 4/5 pers, tt éq, rd, terrass, garage priv. Plag surveill 50 m. 385 €/sem mai/juin, sept/oct, 435 €/sem juil/août. Tél. 0622013563

**90 Belfort-Montbéliard.** Ch hôte pleine campagn, sans bruit déconnecté. 2 ch acc ind par grde terras, ds grd jard arb. Tél. 0384274930 - lumiereetquietude.fr

**Espagne Empuriabrava.** Baie de Rosas, reg Costa Brava. Appt 2/3 pers max, 41 m<sup>2</sup> (idéal coupl). TV chaîn fr, clim, concierg fr, asc, vue mer. Prox comm, plag, marché, loisir. 60 km Perpignan, 150 km Barcelone, prox Figueras. Loc mai à sept, 420 €/sem, 800 €/quinz. Tél. 0682296470

**Espagne Torremolinos.** (Costa Del Sol). Appt, 80 m<sup>2</sup>, 6 pers, tt éq, Clim, chauff, asc. Ctre-ville, quart anim, bcp de comm, plag à 7 mn à pied. Tr facile depuis aéroport Malaga. Pas besoin voiture. 450-850 €/sem TTC sel pér (linge fourni, ménage final). Tél. 0698208533

**Italie Val d'Aosta.** (Petit village à 800 m d'altitude). Maison ancienne de 70 m<sup>2</sup>, tt confort, sous charpente et entourée de prés, pour 3 personnes (lit suppl.) chambre, séjour, cuisine us, sdb, park. Lac à 15 mn, randonnées, chateaux. Libre de juin à septembre. 450 €/sem. Tél. 0146586773 - 068969373 raimonda@free.fr

## IMMOBILIER

### VENTE

**01 Ain.** Anc ferm du Bugey rénov, terr clos 1700 m<sup>2</sup>. Mais. 200 m<sup>2</sup> (poss studio ind), dépendance 2 cav, 2 gar, 2 abris. chauff central fioul, chemin, Bilan énergie fait. 45 mn Lyon & Chambéry. 320000 € net vend. Tél. 0769425483

**15 Puycapel Calvinet.** Mais. pierre 65 m<sup>2</sup>, mitoy, à rafraîch, non PMR. Sur 3 nvx, 1 pav/nvx. Toit et faç fait en 2016, dbl vitr, chauff elec, pas de garage ni terr. Cœur villag, ts comm et serv. 35000 €. florodriguez@outlook.fr

**25 Besançon.** F4, 86 m<sup>2</sup> dern étq traversant lumin. Cuis éq, WC ind, balc 10 m<sup>2</sup> vue pano sur la Boucle, cav, pl park pri s-sol sécur. Quart Villarcereau, copro avc asc & gard, calm. 180000 €. Tél. 0698948895 - antonin.prevalet@gmail.com

**33 Floirac.** Mais. T5, pl-pied, claire, 113 m<sup>2</sup> ds résid pavill. Séj 31 m<sup>2</sup> (cond cheminée), 4 ch (dt 1 parent), sdd, sdb, WC ind, cuis semi-ouv, plcrds. Terr 451 m<sup>2</sup>, jard, terras bois. Pas de travx, tt élec (possibilité gaz) 409000 €. Tél. 0667568256

**37 Cravant-les-Côteaux.** Mais. atyp 150 m<sup>2</sup> sur terr 1700 m<sup>2</sup>. Idéal famil télétravail. Bon état, construction tradi 1982. 275000 € net vend. Tél. 0618418035.

**38 Échirolles.** Viager occupé par adh de 76 ans. F3, 63 m<sup>2</sup> bon état, dble vitr, asc, der étq, magn vue mont bouquet.

25000 €, rente 200 €. mpt.genevieve@orange.fr

**55 Sud vallée Meuse.** Mais villag, ancien ferm typique lorraine rénov, terr d'agrément sur côté & derr donn sur ptte rivière. Appt 120 m<sup>2</sup>. Rdc : cuis typique avc âtre, sal (plcrd arr de l'âtre d'époque), chaufferie, bûcher, cave voutée. Étq : 3 ch, sdb, WC. Dépendcs : Grang pr 2 autos, ancienne étable, grd grenier. Bilan énergétique E. 95000 € Tél. 0686737105

**70 Vernois-sur-Mance.** Mais. camp. Cuis, sal, 2 ch, sdb, jardinet à l'arr, terr, granges 170 m<sup>2</sup>. Trvx à prév. Idéal amourx camp & nat. 35000 €. Tél. 0662536664 - 0674603487

**80 Amiens.** Investisseur. F2 41 m<sup>2</sup> non meubl, 2<sup>e</sup> étq. Entr avc plcrd, WC lav-main, grd séj, coin cuis, ch 11,44 m<sup>2</sup>, sdd avc alim/évac lav-ling. chauff ind élec, ballon eau chaud 150 l, volets roul, fenêtr PVC dbl vitr, fibr otpiq. Pl Park priv au rdc couv & sécur. Résid sécur de 2008, prox ctre-v. Loyer actuel 598 € CC. Locataire salarié depuis six ans, bail reconstitué. 115000 €. Tél. 0685072262

**83 Hyères.** F3 56 m<sup>2</sup>, rez jard arb 50 m<sup>2</sup> + loggia 10 m<sup>2</sup>; 2 pl park priv s-sol sécur. Expo S/E, lumin, état neuf. Ptte résid (2016) 4 étq, sécur, quart calm. Prox écol, comm, bus. 296500 €. Tél. 0611589255 - aldid@club-internet.fr

**83 Les Adrets-de-l'Estérel.** Terr non constructible 2500 m<sup>2</sup>. Entre Les Adrets & St-Jean-de-Cannes. chem d'accès carrossable. Poss cabanon. 25000 €. Tél 04 93 12 07 61 (le soir)

### ACHAT

**22 Dinan.** Rche mais. ctre-ville ou prox. grde pav, 3 ch, sdb, WC sép. Garag, terras, jard. Tél. 0662168195 Chantal.caraman@gmail.com

**22 Plouaret.** Mais. Pl-pied, non mitoy. Tél. 0687969920. sylbert35@gmail.com

**26 Crest - Saillans - Die - vallée de la Roanne.** Rche soit ptt terr construct, soit ptte mais. T2, soit ptte grange à rénov, belle vue oblig. Tél. 0384274930 pierregirini@gmail.com

**40 Dax.** Rche mais. 60 m<sup>2</sup> mini, pl-pied, 1-2 ch, ptt jard. Dax & 5 km maxi autour. syl0760@orange.fr

**44 Prox Saint-Brieuc et Pontivy.** Rche mais. campagn, si poss pl-pied. 80000 €. Tél. 0687969920. sylbert35@gmail.com

### LOCATION

**17 La Rochelle.** Mais. 120 m<sup>2</sup>, tt conf, 4-6 pers. pav (TV, bilbli) 2 ch, 2 db, 2 WC. Terras, patio, park priv, gar. Ds venelle ss passag, 10 mn port, 15 mn ile Ré par pist cycl. À partir 12 mai, au mois/quinz/sem. Phot s/demand. Tél. 0781902108

**34 Montpellier.** Stud, 22 m<sup>2</sup> ds quart Arceaux, prox tram. Belle résid acc sécur par badge. RDC surélevé, expo sud, refait & tt éq. 495 €/mois + 55 € de prov charges, dépôt garantie 900 €, Visale ok. Tél. 0681315005

**51 Reims.** F3, 90 m<sup>2</sup>, meublé, ctre-ville. Rénov entier 2021, dispo fin Août. 900 €/mois cc (chauff, eau ch & fr). Tél. 0326400958 - 0631972315

**69 Lyon, 2<sup>e</sup> arr.** F2, 80 m<sup>2</sup>, rue Palais-Grillet. Vast entr, grd séj, cuis ind, grde ch, sdb + dche, WC ind. 765 €/mois CC. Tél. 0478252804

**93 Bagnolet.** Prox mairie, F2 40,65 m<sup>2</sup> + 8 m<sup>2</sup> terras + place Park.

Cuis & sdb éq. Dispo début Juil. 875 €/mois cc. Tél. 0660551317

### RECH. LOCATION

**04 Manosque.** Rche ch + dch chte hôte ou coloc. ctre rémun ou éch serv. Poss RTT/ cong du lundi au vendredi. À partir 3 mai. lydiegirardot@yahoo.fr

**35 Grde périphérie Rennes.** Rche loc mais. individuelle F3/F4 avc ptt terr à la campagne ou bourg. Loyer 400 € max. Tél. 0628619162

akerkhove81@gmail.com

**44 Nantes.** Rche appt F1/F1 bis, 30 m<sup>2</sup> avc plac Park. Idéal quart Est (rond-point Paris, Doulon), exclu hyper-ctre. Tél. 0677133680 - sylviegrange@orange.fr

**48 Bagnols-les-Bains (ou alentours).** Rche appt ou mais. Pour 3 sem (cure therman) en juin 2021. Tél. 0668092878 bakerweet@gmail.com

**67 Strasbourg.** Rche F3 à partir de juil. Cple marié + ptt chient adulte & calm, retour d'expat. contact@romain.eu

**75 Paris xviii<sup>e</sup>.** Loue stud 32 m<sup>2</sup>, pav 16 m<sup>2</sup> (parquet chêne origin), cuis ind, sdd, entr/dress. 2<sup>e</sup> étq imm Hausman sécur, rue Labat, métro Marcadet 3 mn. 793 €/mois CC. 0689986403

### DIVERS

**33 Gironde.** Rche guitar espagn occas, marque Ramirez, année 60 env. Tél. 0620374646

**36 Châteauroux.** Table multi jeux 4 en 1 Smob : baby ft, ping-pong, bill, palet. 7-13 ans, 120/90/89 cm. Design moderne, stabl & robust. Excellent état. Phot s/ demand ou visit. Pas d'envoi. 150 €. Tél. 0662141845

**59 Lille.** Intermittent spect : prise de son, montage & mixage tt proj music acoustiq, en vue réal CD. Tte propal. Mobile sur la France métropol. Tél. 0609870352

**69 Lyon.** Étudiant titulaire LEA angl-jap rche entreprise pr contrat alt Master comm international. Sept 21. Tél. 0687364732

**75 Paris xviii<sup>e</sup>.** Loc à l'an, plac Park, 1<sup>er</sup> s/sol, 22 rue Marsoulan. agnes.maison@sfr.fr

**75 Paris/prox.** URGENT. Rche stage monitrice-éducatrice 1<sup>er</sup> année ds struct accuei hand enf/adult. 900 heures d'ici fin juin 2021(1 sem cours/1 sem stage. Renonc gratif poss. Emma.garbar@gmail.com

**93 Montreuil. 1/** Lit bb Natalys bois beck + matelas/couet/trs de lit. Tb état, 200 €.

**2/** Berceau "X" Natalys, hêtre vernis, tissu blanc. 0-6 mois. 60 €. **3/** Meubl langer Natalys bois beck. Tb état, 250 €. Livraison & montg poss Paris/ proch banlieue. Tél. 0637329334

**France.** Rche ts mail foot vintage PSG 1970-auj (coupe d'Euro, FR, etc). Jeremy.Laboure@alk.net



En raison du nombre important de demandes de publication et compte tenu du manque d'espace disponible, retrouvez l'intégralité des petites annonces sur

[www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)



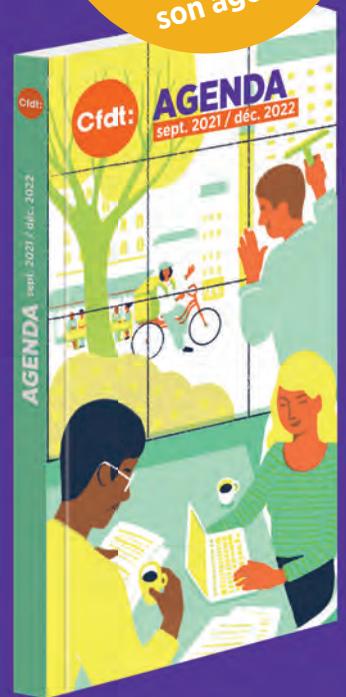
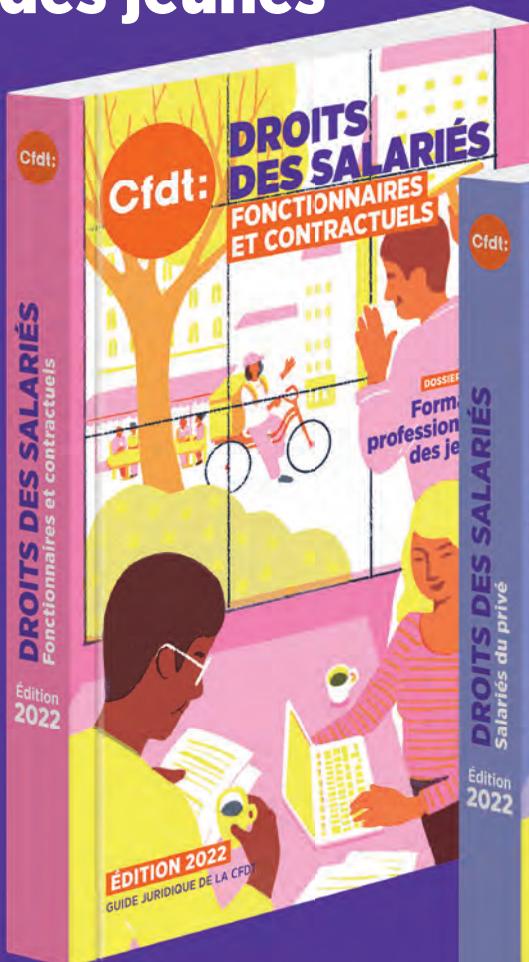
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# DROITS DES SALARIÉS

DOSSIER SPÉCIAL

## Formation professionnelle des jeunes

NOUVELLE  
ÉDITION  
**2022**  
avec  
son agenda



**EN PRÉCOMMANDE DÈS MAINTENANT**

Renseignez-vous auprès de votre Union régionale interprofessionnelle  
ou Union départementale CFDT (livraison en septembre).

**CFDT.FR**

# ÊTRE JEUNE EN TEMPS DE CRISE



La CFDT lance un enquête afin de permettre aux jeunes de s'exprimer sur leur vécu pendant la crise sanitaire.

Si vous avez entre 16 et 30 ans : répondez-y !  
Si vous avez plus de 30 ans : faites la connaître autour de vous !

[www.cfdt.fr/enquetefocus](http://www.cfdt.fr/enquetefocus)

